



L'AVENIR DU NORD

ORGANE LIBERAL DU DISTRICT DE TERREBONNE.

LE MOT DE L'AVENIR EST DANS LE PEUPLE MÊME
MOUS VERRONS PROSPÉRER LES FILS DU ST LAURENT
(A. SULT.)



CHENIER.

Abonnements :
Un an \$1.00
Six mois 0.50

Jules-Edouard Prevost,
Directeur
ADMINISTRATION : SAINT-JEROME (TERREBONNE)

annonces :
Le pouce : Un mois \$1.00
Un an \$3.00

LABELLE

L'éducation de la jeune fille

Nous recevons de M. l'abbé Desrosiers, curé de Sainte-Marguerite, une lettre très intéressante dans laquelle il nous communique ses idées et ses projets en rapport avec la fondation d'une école modèle pour filles, dans sa paroisse.

M. l'abbé Desrosiers nous permettra de faire profiter nos lecteurs de ses judicieuses observations.

Nous sommes parfaitement de son avis quand il déplore l'instruction incomplète et peu pratique que l'on donne aux jeunes filles, ordinairement, dans nos petites villes et nos campagnes.

M. l'abbé Desrosiers ne s'arrête pas à l'idée, il passe sans hésiter à l'action et c'est ce dont, surtout, nous le félicitons.

Le curé de Sainte-Marguerite est en train de doter sa paroisse d'une école primaire moderne où les jeunes filles seront soigneusement instruites et préparées au rôle si grave qu'elles auront à remplir plus tard.

L'éducation de la femme canadienne française ne saurait être trop soignée.

Formons des femmes de devoir, de jugement, d'énergie; donnons à nos filles des connaissances générales et pratiques; préparons-nous de bonnes mères de famille, vigoureusement trempées, plutôt que des demoiselles sans formation sérieuse, enrhumées et faisant du fro-fro mais dépourvues de sens pratique et de cette force de caractère que donne et développe une éducation solide basée sur les réalités de la vie.

Sainte-Marguerite, 12 mai 1906.

M. J.-E. Prevost,

Saint-Jérôme.

Bien cher Monsieur,

Vous me faites l'honneur de me demander dans votre lettre en date du 13 avril dernier, de vous donner quelques détails sur le projet que j'ai conçu, d'établir une école modèle dans ma paroisse.

Je n'ai pas l'intention d'écrire pour le journal; le bruit n'a pas coutume de faire du bien, et puis la modicité de nos ressources ne nous permettrait pas de faire quelque chose d'important, en son genre, la publicité ne produirait que des hausses de dépenses. Ce que nous voulons faire est tout simplement réaliser ce qui se fait du reste dans la plupart de nos paroisses, quand les parents y consentent, c'est-à-dire faire donner à la majorité des enfants, une bonne instruction élémentaire, et avoir un cours modèle pour les élèves qui voudraient poursuivre leurs études un peu plus haut.

Et comme le socialisme s'est emparé et continue chaque jour de pénétrer dans l'esprit du peuple, presque sans qu'il s'en aperçoive, soit par les journaux, soit par les romans ou les discours; qu'on tend de plus en plus à saper les bases de toute autorité; que chacun cherche à réaliser la plus grande somme de bien-être possible; en un mot, personne ne voulant plus s'astreindre à servir les autres, il faut nécessairement que chacun s'habitue à se servir et à se rendre capable de se suffire à soi-même. Vous le savez comme moi-même, trouver des servantes est devenu un véritable problème. Les prix demandés sont très élevés et les conditions imposées intolérables. On veut être bourgeois, on veut être son maître, on voudrait commander, on ne veut plus obéir. Au reste on ne sait plus obéir. D'autre part, les exigences sociales, exagérées sans doute beaucoup, nécessitent l'emploi de serviteurs dévoués. Ceci étant considéré, il est de la plus haute importance de donner à nos jeunes filles l'éducation qui convient à la nouvelle manière de vivre. Il faut que chaque enfant apprenne au convent, dans la mesure du possible, d'abord, le respect de l'autorité légitime quelque part qu'elle soit, autorité de l'Eglise, autorité de l'Etat dans les matières qui le regardent, autorité des parents. Outre un grand fond de religion que la jeune fille doit avoir, pour demeurer fidèle à tous ses devoirs dans le monde, et supporter comme il convient les peines et les adversités qu'elle devra rencontrer, la jeune fille devra encore apprendre à travailler de ses propres mains, afin de n'être pas, au jour de son entrée dans la vie, dans l'obligation de recourir à des mains étrangères, pour faire cuire une soupe, poser un bouton, raccommoder un bas ou tailler un petit tablier. Combien de nos jeunes filles n'ont-elles pas vu la couleur de l'eau de vaisselle? Pardon de ce détail. Je considère que nos jeunes filles se font trop demoiselles. Plût à Dieu qu'elles fussent un peu moins de musique, de flageolet et de peinture et qu'elles fussent capables de repasser un collet de chemise ou de repasser un gilet. A propos de la cuisine, combien y a-t-il de jeunes filles qui savent la faire? S'en trouve-t-il cinquante par cent capables d'utiliser proprement les restes d'un premier repas? Croyez-vous aussi qu'il ne serait pas possible à ces demoiselles d'apprendre à jardiner, à cultiver les choux, navets, oignons et toutes les plantes possibles? Quelle économie si les légumes étaient plus souvent servis sur la table. Avec tout cela, donnons à nos filles un bon cours élémentaire, à quelques-unes, faisons suivre le cours modèle et ne demandons pas, ou plutôt, n'exigeons pas des Sœurs, qu'elles enseignent à nos enfants ce qui ne sera pas absolument utile pour elles plus

tard. Que si les circonstances nous permettent de faire suivre à un enfant un cours vraiment supérieur, alors lorsque l'enfant aura 18 ans, qu'on l'envoie dans une maison spéciale. Telle est, en résumé, la somme de connaissance que je désire faire donner aux enfants qui fréquenteront notre école. Mais comme je le disais plus haut, tel est aussi ce qui se pratique dans une foule de nos paroisses de la province de Québec. Que si cela ne se pratique pas partout, la faute doit en être attribuée aux parents eux-mêmes, lesquels se soucient d'avantage de faire apprendre à leurs enfants un tas de choses qui ne feront que leur être inutile plus tard. Combien y a-t-il de ces jeunes musiciennes qui, une fois mariées, ont trouvé le tour d'ouvrir leur piano? Je ne vous cite que cet exemple, je pourrais en citer grand nombre d'autres.

Je suis actuellement à bâtir, pour ainsi dire de mes mains, ce convent, lequel, avec la grâce de Dieu, produira un grand bien parmi ma population. L'ouverture se fera au mois de septembre prochain et nous comptons sur la présence d'un bon nombre d'élèves d'ici et des paroisses voisines. La bâtisse aura 70 pieds de long par 40 de large et 4 étages, le premier en pierre et les trois autres en brique.

Je termine, cher monsieur, me souscrivant

Votre bien dévoué,

J.-P. DESROSIERES,

Père Curé.

Propos d'un Parisien

RECAPITULONS. Voici la liste des calamités qui nous attendaient le 1er mai.

1. La famine, par suite de la fermeture des boulangeries, boucheries, épiceries, crémeries; 2. Disette d'eau, les conduites devant être coupées; 3. Obscurité complète, la nuit venue; 4. Effroyable catastrophe: Le Métropolitain, bourré de dynamite, fonde avec tout son matériel et ses voyageurs; 5. (ad libitum) Pillage des boutiques, des banques, barricades, coups de fusil; 6. Révolution, chambardement général; 7. Finis Galles.

Et le 1er mai étant arrivé, les robinets ont continué à couler, l'électricité et le gaz ont continué à couler, personne n'est mort de faim, personne n'est mort de soif, le Métropolitain n'a pas sauté, les boutiques n'ont pas été pillées, les banques non plus. Enfin le chambardement ne s'est pas produit, et la Gaule existe toujours.

Froussards, bons froussards qui diez partis, vous pouvez rentrer. Rien n'est cassé. Par la même occasion, faites revenir vos fous et vos valeurs confiées à la Suisse, dont les banques nous inondent depuis quinze jours de leurs prospectus vantant la sécurité qu'elles offrent, et faisant miroiter les avantages du "complot", si commode pour hériter sans payer les droits de succession.

Et puis, avouez que vous êtes de rudes lapins! Si la bourgeoisie n'a que vous pour défendre la galette, elle est à plaindre.

Jadis les émigrés qui vous remplaçaient aujourd'hui avaient un antique cri de ralliement: *Monjoie et Saint-Denis! Le vôtre est: Sauve-moi la caisse et f... le camp.*

H. HARDUIN

NOUVEL ECHEC

Décidément l'opposition conservatrice n'est pas chanceuse avec ses découvertes de scandales libéraux. Tous, les uns après les autres, ils font long feu!

Après la déconvenue du parti bleu qui n'a pas encore relevé le défi de M. Sifton en portant des accusations directes concernant le contrat de la "North Atlantic", voici qu'un autre ballon d'essai portant dans sa nacelle les espérances de nos adversaires, vient de tomber à plat.

L'opposition a essayé d'élaborer le gouvernement en l'accusant d'avoir gaspillé et bootillé l'argent du pays en majorant les frais de l'expédition de l'"Arctic".

On sait que ce bateau, ayant à son bord le capitaine Bernier, a été frété et équipé par le gouvernement, sur les instances même de l'opposition, pour une longue expédition vers le pôle Nord. Lorsque l'"Arctic" fut rendu à la Baie d'Hudson, des événements nouveaux étant survenus, le gouvernement a jugé bon et même nécessaire de l'utiliser pour affirmer nos droits sur les pêcheries volées par les américains et pour installer des postes et des forts à l'île Churchill.

De plus, l'expédition est revenue au bout d'un an parce que le capitaine Bernier considérait que le vaisseau n'était pas sûr pour la navigation.

Les frais de cette expédition se sont élevés à \$250,000.

En réponse aux conservateurs qui accusent le gouvernement en cette affaire, sir Wilfrid Laurier a fait remarquer qu'à première vue, la somme dépensée pour équiper l'expédition pouvait paraître élevée surtout pour ceux qui ne sont pas au courant des dépenses qu'entraînent ces entreprises. Dans tous les cas, le gouvernement ayant décidé de faire l'expédition a choisi un commandant et a chargé celui-ci de préparer l'expédition de façon à la conduire à bonne fin. Le gouvernement a payé le

compte mais n'a rien ordonné lui-même. Il est inutile de dire que tout n'a pas été livré ou embarqué. Tout ce qui a été acheté a été livré et embarqué au vu et au su du commandant. Maintenant le gouvernement ne veut prendre aucune autre responsabilité que celle qu'il a assumée. S'il y a eu trop de provisions achetées, c'est le commandant qui en est responsable. On a instruit que les prix avaient été majorés, qu'il y avait eu un "rake off", le gouvernement ne veut pas rester sous cette accusation. Il n'a eu aucune connaissance de faits de ce genre, et, demain, dit le premier ministre, j'ai l'intention de me rendre au comité des comptes publics, pour demander une enquête sur les prix payés. Le gouvernement a payé les comptes de bonne foi. S'il a été trompé il entend que la chose soit connue pour qu'il prenne toutes les mesures que dicteront les circonstances.

Décidément, le gouvernement libéral ne fuit pas la lumière, mais au contraire la demande énergiquement à chaque fois que l'opposition cherche à jeter du louche sur une question quelconque.

Eh! non, sous le régime libéral il n'y a plus de scandales... au grand scandale des descendants de Langevin et de McCrevey!

LE FRANÇ.

La loi et l'uniformité des livres scolaires

Au moment où l'on discute cette question à Montréal, il est opportun de mettre sous les yeux de tous les commissaires d'écoles, tant des villes que des campagnes, ce qui dit et ordonne la loi de l'instruction publique à ce propos:

Voici l'article 215 du code scolaire: "Il est du devoir des commissaires ou des syndicats d'écoles d'exiger que, dans les écoles sous leur contrôle, on ne se serve que de livres autorisés QUI DOIVENT ETRE LES MEMES pour toutes les écoles de la municipalité."

Bien peu de commissions se conforment, à cet article explicite de la loi, et c'est un malheur.

Personne mieux que nous sait les dépenses inutiles et considérables qu'occasionnent aux parents la diversité et le fréquent changement des livres scolaires.

Dans nos campagnes, les familles pauvres qui comptent deux, trois et même quatre enfants à l'école ne sont pas rares.

Si l'uniformité des livres, voulue par la loi, existait dans les municipalités scolaires, les parents ne seraient pas obligés d'acheter une nouvelle série de livres presque chaque année.

Les aînés passeraient leurs livres aux plus jeunes de la famille et de cette manière les parents pourraient faire face aux dépenses nécessaires à l'instruction de leurs enfants.

Les commissaires devraient veiller à ce que les maîtresses d'écoles se soumettent rigoureusement à la loi et ne changent pas pour satisfaire leurs caprices, les livres adoptés par la commission scolaire et mis en usage précédemment.

D'autant plus que l'instruction des élèves ne peut qu'y gagner.

Les fréquents changements de livres d'étude dont la marche et la méthode d'enseignement varient, sont presque toujours nuisibles au développement intellectuel graduel et logique de l'enfant.

Les inspecteurs d'écoles devraient, au cours de leurs visites constater si la loi de l'instruction publique est respectée en ce qui regarde l'uniformité des livres.

LE FRANÇ.

LE SUBSIDE FEDERAL

La Chambre de Commerce de Montréal a à sa séance de mercredi dernier, adopté à l'unanimité la résolution suivante:

"Considérant que la Chambre a, en 1902, adopté un rapport élaboré et accompagné de tableaux comparatifs établissant à l'évidence la justice de la demande des provinces quant aux remaniements des subsides fédéraux (voir "Bulletin" oct. 1901 et janvier 1902).

"Considérant que cette Chambre a ensuite exprimé son opinion sur cette importante question par une série de résolutions antérieures à ce jour, et qu'il est opportun de les renouveler.

"Cette Chambre croit devoir solliciter avec instance des autorités fédérales l'octroi d'un subside proportionnel à l'augmentation de la population de notre province.

"Cette résolution sera envoyée aux gouvernements fédéral et provincial."

Cette question de l'augmentation du subside fédéral aux provinces est toujours d'une vivante actualité. Grâce à l'hon. M. Gouin, cet acte de justice demandé depuis si longtemps sera avant longtemps un fait accompli. Les hommes politiques, les journaux, les Chambres de commerce, les clubs politiques, étudient et discutent la question.

Le gouvernement fédéral ne peut fermer

plus longtemps l'oreille à nos justes revendications.

Cette semaine encore M. Bickerdike a déposé à la Chambre des députés, au nom du Board of Trade de Montréal, une pétition demandant que le gouvernement fédéral procède à un rajustement des subsides provinciaux conformément à l'augmentation de la population.

Il a été dit et écrit beaucoup de choses sur cette question des subsides, le premier ministre de notre province a même écrit toute une brochure sur ce sujet.

Nous ne voulons pas redire à nos lecteurs les nombreux arguments favorables à la cause des provinces, ni leur imposer la lecture d'un long travail qu'ils n'auraient ni le temps ni le goût de parcourir.

Mais nous croyons opportun de leur remettre sous les yeux les principales raisons qui militent en faveur d'une augmentation des subsides fédéraux.

N'oublions pas que c'est de la solution de cette question délicate que dépend en grande partie le progrès de notre province. Que d'œuvres nationales ne peuvent être accomplies par le gouvernement provincial, faute de ressources suffisantes. L'augmentation des subsides fédéraux nous mettrait en mesure d'améliorer notre instruction publique, notre colonisation, nos chemins, etc.

Fons empruntons à un travail de feu M. J.-X. Perrault les notes suivantes. Ce travail fut présenté à la Chambre de Commerce de Montréal, en 1902, et se basait sur les chiffres du recensement de 1901.

Il est de la plus haute importance que les deux grandes provinces de Québec et d'Ontario reçoivent toute l'attention possible au point de vue du développement.

A ce sujet, il y a, dans la Constitution fédérale, une disposition absolument hostile et injuste pour Ontario et Québec. Elle se trouve dans la clause 64 qui stipule que la subvention fédérale de 80 cts par tête en faveur des provinces sera fixe et invariable pour Ontario et Québec dont la population est basée sur le recensement de 1861, tandis qu'au contraire, dans toutes les autres provinces, depuis 34 ans, cette subvention de 80 cts par tête augmente après chaque recensement décennal.

En sorte qu'aujourd'hui, les provinces maritimes et l'Ouest avec une population totale de 1,240,000 âmes, reçoivent une subvention fédérale annuelle de \$1,016,649, pendant qu'Ontario, avec une population deux fois plus forte, ne reçoit que \$1,116,572, et que Québec, avec une population plus élevée d'un tiers ne reçoit que \$893,528, c'est-à-dire 11 pour cent de moins que ces provinces favorisées.

Il est intéressant de suivre la progression descendante par tête de la subvention fédérale de 80 cts accordée à la province de Québec par la clause 64 du pacte fédéral mise en regard de la progression ascendante par tête du revenu fédéral prélevé sur la province. Le tableau qui suit démontre eloquemment cette marche intéressante.

Année	Revenu féd. par tête	Subvention féd. par tête
1861.....	\$4 05	80 cts
1871.....	5 50	75 "
1881.....	6 83	65 "
1891.....	7 96	60 "
1901.....	9 48	55 "

On constate ainsi que la province recevait, en 1861, comme subvention, 20 pour cent du revenu fédéral prélevé sur la province comme compensation nécessaire pour faire face aux dépenses exigées par l'administration provinciale, mais, de décennie en décennie, cette proportion est tombée successivement de 20 pour cent à 14, puis à 9, à 7 et enfin, aujourd'hui, le pourcentage du revenu prélevé sur la province de Québec qui lui est versé pour ses dépenses administratives est tombé à la somme insignifiante de 5 1-2 pour cent par tête de la population, c'est-à-dire qu'au moment où le revenu fédéral par tête s'est augmenté de 135 pour cent, la subvention accordée à notre province est diminuée de 33 pour cent.

Si le même principe de l'augmentation de la subvention fédérale accordée aux autres provinces avait été également appliqué à Québec et l'Ontario, notre gouvernement provincial aurait reçu et continuerait à recevoir une somme totale de plus de 9 millions et demi y compris les \$403,253 additionnels qu'aurait droit de recevoir annuellement pendant la présente décennie.

Cette disposition néfaste du pacte fédéral sera certainement considérée comme une des causes qui ont dû paralyser l'action énergique des gouvernements de Québec et d'Ontario en les privant des ressources nécessaires pour mettre en valeur leur domaine provincial.

Pour rendre justice aux deux grandes provinces d'Ontario et de Québec également intéressées à cette urgente réforme, le gouvernement fédéral devrait donc porter au budget de la subvention fédérale une somme additionnelle de \$1,060,763 ainsi répartie:

Pour Ontario \$617,510, pour Québec \$403,252. Alors justice sera ainsi rendue aux deux tiers de la population du Canada qui, jusqu'ici, ont été exploités de la manière la plus injustifiable au profit des cinq autres provinces.

Nous ne serions plus témoins alors de cette anomalie d'une subvention de 80 cts par tête accordée à chaque immigré qui arrive dans les provinces de l'est ou de l'ouest, qu'il soit Syrien, Russe, Chinois ou Japonais pendant que les fils du sol canadien, dans les provinces d'Ontario et de Québec depuis 35 ans ne reçoivent pas un sou pour leur établissement, leur éducation et l'administration générale de leur province.

Meli-Melo

Méprisables insulteurs

La Vérité nous fait un reproche de "placard en vigie au frontispice" de notre journal, le docteur Chénier condamné par l'autorité ecclésiastique avec tous les révolutionnaires de 37."

Ces "révolutionnaires de 1837" dont Chénier fut un des plus admirables, sont nos patriotes, les pères de la patrie qui par amour de la saine liberté ont versé leur sang sans calculer.

Nous les honorons et c'est avec orgueil que nous célébrons leur vaillance, c'est avec un soin jaloux que nous entretenons le culte de leur mémoire glorieuse chez nos compatriotes.

La condamnation ecclésiastique que la Vérité rappelle sans à propos, fut un acte pénible qu'il explique les raisons pour lesquelles de l'époque. Mais nos patriotes n'en sont pas moins nos patriotes.

Nous n'avons jamais entendu dire par personne qu'il faille rougir de nos martyrs nationaux à cause de cette condamnation épiscopale.

Pas plus que nous croyons nécessaire de mépriser Galilée à cause de la malheureuse réprobation dont il fut affligé.

Le monument Crémazie

Le comité du Monument Crémazie a tenu une assemblée, la semaine dernière, à Montréal.

On y a discuté les préliminaires de l'inauguration de ce monument qui doit avoir lieu le 24 juin prochain.

La vérité choque la "Vérité"

L'article de François, si rempli de justes observations, intitulé: *La religion canadienne* et que nous avons reproduit dans les cours du mois dernier, n'a pas plu du tout, mais pas du tout, à la Vérité.

C'est à croire que les écrivains de cette feuille se sont reconnus dans le tableau des catholiques étroits et plus fanatiques qu'éclairés, tracé par François.

Une excellente idée

La Chambre de commerce du district de Montréal vient d'émettre une idée superbe dont la réalisation est des plus désirables.

Un extrait des minutes de la Chambre de Commerce pour le mois dernier nous met au courant du projet suivant:

PROJET DE CRÉATION D'UN MUSÉE COMMERCIAL

A une assemblée du Conseil de la Chambre de Commerce tenue hier, un comité a été nommé pour s'occuper de l'établissement d'un musée tant commercial qu'industriel, minier, agricole, etc., où des préposés compétents pourraient aider les visiteurs à s'instruire sur ce que possède et peut produire notre pays et à orienter leurs recherches pour informations plus spéciales vers les manufactures, les maisons de commerce, les propriétaires de mines ou encore les sociétés de colonisation suivant les circonstances et les intérêts particuliers.

Ce comité est de plus chargé de préparer un "guide" aussi complet que possible, dépliant l'inventaire des points d'attractions que possède le Canada, de ses moyens de communications, soit par navigation, soit par chemins de fer qui y conduisent, des horaires, etc., de nature à permettre aux touristes de connaître le Canada sans y venir et les attirer par ses richesses et ses curiosités sans nombre, etc., et de plus, de distribuer ces "guides" dans les hôtels, tant de l'Europe que de l'Amérique.

Nul doute que par là on arrivera à faire bénéficier notre jeune pays des immenses avantages obtenus par les mêmes procédés dans un grand nombre d'autres endroits.

L'étude du français

Le comité protestant du Conseil de l'instruction publique s'est réuni vendredi dernier et, après les affaires de routine, a discuté la motion de M. Shurtleff demandant que l'on donne plus d'importance à l'étude du français dans les villes.

Le professeur appuya fortement sur la nécessité, spécialement en cette province, d'encourager l'étude de la langue française.

Le Dr Paterson se déclara favorable à la motion, mais non pas au détriment du latin.

L'hon. M. Fisher fit voir que le manque de familiarité avec la langue française, met la minorité anglaise de la province dans une position absolument désavantageuse.

L'hon. M. McCorkill exprima la même opinion et finalement la motion de M. Shurtleff fut adoptée. Aux examens de juin 1907, on demandera aux élèves une plus grande connaissance de la langue française en donnant le double des points pour le français.

Enfin nos compatriotes de langue anglaise comprendront-ils que la connaissance du français leur est nécessaire, surtout dans la province de Québec.

LA CARAVANE

La caravane humaine au Sahara du monde par ce chemin des ans qui n'a pas de retour, S'en va traînant le pied, brisée aux feux du jour, Et buvant sur ses bras la sueur qui l'inonde.

Le grand lion rugit et la tempête gronde: A l'horizon fuyant, ni minaret, ni tour: La seule ombre qu'on ait, c'est l'ombre du cantour Qui traverse le ciel cherchant sa proie immense. L'on avance toujours, et voici que l'on voit Quelque chose de vert que l'on se montre au doigt: C'est un bois de cyprès semé de blanches pierres.

Dieu, pour vous reposer dans le désert du temps, Comme des oasis, a mis les cimetières: Couchés-vous et dormez, voyageurs haletants.

Théophile GAUTHIER

L'hon. M. Prevost

Le ministre de la colonisation est attendu à Québec dimanche prochain.

Immigration

Nous sommes pas mal de l'avis de ceux qui nous ont écrits que nous avons besoin d'attirer ici les immigrants de l'Europe en payant \$5 par tête, les compagnies qui les transportent ici.

Le Canada, grâce à la prospérité dont il jouit depuis dix ans, grâce aussi à la sage administration et à la politique d'initiative du gouvernement Laurier, est plus et mieux connu des vieux pays que jamais.

Les immigrants nous arrivent par 200,000 par année; l'ouest est envahi et se développe avec une rapidité prodigieuse. Pourquoi payer encore aux compagnies d'immigration des primes aussi élevées qu'au temps où notre pays nous était connu avant besoin de faire de plus grands sacrifices pour attirer l'immigration étrangère?

Nos grandes lignes de chemins de fer et de navigation font de leur côté, une propagande utile et déploient un zèle suffisant pour que l'Etat cesse de verser des sommes extraordinaires pour favoriser l'immigration activée déjà par tant d'autres moyens.

Les députés de Terrebonne

Nous trouvons dans l'*Album Universel* qui consacre deux pages à notre ville, la liste suivante des députés qui ont représenté notre comté jusqu'à ce jour dans les conseils de la nation:

Avant l'Union, Terrebonne, formé en 1829 du comté d'Effingham, avait droit à deux députés: il a été MM. Joseph-O. Turgeon, 26 octobre 1830 au 9 octobre 1834; LaFontaine, Sir La-Hypolite, 26 octobre 1830 au 27 mai 1838; Bouc, Séraphin, 1834, au 28 juillet 1837, date de son décès.

Sous l'Union, de 1841 à 1854: le Dr McCulloch, 8 avril 1841 au 23 septembre 1844; l'hon. Louis-Hippolyte LaFontaine, 12 novembre 1844 au 10 mars 1848; l'hon. Louis-Michel Viger, 14 avril 1848 au 6 novembre 1851; l'hon. Aug.-N. Morin, 1851 au 23 juin 1854. En 1853 l'île Jésus fut détachée de Terrebonne pour former le comté de Laval.

De 1854 à la Confédération, les députés suivants furent élus dans Terrebonne: Gédéon-Mélaspie Prevost, 2 août 1854 au 29 mai 1857, où il démissionna; Louis-Siméon Morin, 23 juin 1857 au 10 juin 1861; Labreche-Viger, Ls., du 8 juillet 1861 au 1er juillet 1867.

Sous la Confédération, les premiers députés furent l'hon. F.-L.-R. Masson, aux Communes, de septembre 1867 au 18 mai 1882; G.-A. Nantel, 20 juin 1882 en août, 1882, où il démissionna pour l'Assemblée Législative; du 16 août 1882 au 5 décembre 1892, l'hon. J.-A. Chapleau, nommé à cette dernière date lieutenant-gouverneur, poste qu'avait occupé avant lui l'hon. M. Masson; du 10 janvier 1893 au 24 avril 1896, M. Pierre Leclair; Léon-A. Chanvin, du 23 juin 1896 au 9 octobre 1900; l'hon. R. Préfontaine, du 7 novembre 1900 à janvier 1903, où fut élu le Dr Samuel Desjardins.

A l'Assemblée Législative: l'hon. Chapleau, de septembre 1867, au 29 juillet 1882; l'hon. G.-A. Nantel, du 19 août 1882 au 14 novembre 1900; l'hon. J.-B.-B. Prevost, de novembre 1900 à ce jour.

En Russie

La Douma, c'est-à-dire l'assemblée des représentants du peuple siège en ce moment pour la première fois

la Pologne et aux provinces baltiques. Si le mot d'autonomie n'est pas prononcé au sujet de ces provinces, la conclusion qui s'en dégage est équivalente.

D'une forme très enveloppée, très respectueuse envers la majesté impériale, la Douma s'exprime en des termes voilés, elle fait remarquer que les populations annexées à l'empire ont droit à leur langue nationale, à leurs coutumes et à la libre administration de leurs affaires purement locales.

Honneur mérité

Mme Currie, épouse du célèbre savant qui fut tué accidentellement à Paris, ces jours derniers, a été nommée professeur à la Sorbonne. Mme Currie devient titulaire de la chaire de son mari. On annonce officiellement que M. Currie, au moment de sa mort, était sur le point de communiquer au monde savant une importante découverte. On sait que M. Currie poursuivait ses recherches scientifiques en collaboration avec son épouse.

Le vote obligatoire

Le comité de la loi électorale, à Ottawa, a décidé que le vote devait être obligatoire au Canada. Toute personne ayant droit de vote et n'exerçant pas ce privilège civil serait déqualifiée pour six ans à moins qu'elle ne puisse fournir d'excuse valable. A l'avenir, toute personne qui recevrait de l'argent, en temps d'élection, serait coupable au même point que la personne qui le donne.

Ce projet de loi n'a pas encore été voté par la Chambre, et il se peut fort bien qu'il ne le soit pas.

Une chose certaine c'est que cette loi contribuerait dans une large mesure à diminuer la corruption électorale.

Pensée

La justice sans la force est impuissante; la force sans la justice est tyrannique. Il faut donc mettre ensemble la justice et la force et, pour cela, faire que ce qui est juste soit fort et que ce qui est fort soit juste.

PASCAL.

Pour rire

L'HERETIQUE

Fable-express

Il avait renié Dieu, famille et drapeau ! Pour l'en punir, un mal atroce qu'on appelle

Gale ou lèpre, aussitôt lui dévora la peau.

MORALE:

L'hérésie pèle.

CHRONIQUE

Le règne de Paul

UN DE MES AMIS m'envoie le petit article suivant, lequel contient une question que je ne me flatte pas de résoudre :

"On a souvent demandé : 'What's in a name ?' Toute une mascotte en bien des cas, ou je me trompe. Parmi les écrivains français célèbres, il est un nom qui semble jouer un rôle tout particulier. Je le rencontre partout et j'en ai fait une note. Avouons tout d'abord que pour dériver l'esprit, fouailler les abus, émouvoir, enivrer, il n'y a rien comme le génie gaulois. J'ai l'esprit pratique de l'anglais, son grand sens des affaires, son amitié franche et droite ; mais pour ces mille et une choses gracieuses, tendres, délicates, c'est sous le ciel de France — patrie du touchant, du beau, du spirituel, du délectable et du vrai — qu'elles naissent. C'est sans doute ce qui faisait dire à Jefferson : 'Tout homme a deux patries, la sienne propre et la France.'

Que de fois, lisant un article et le trouvant charmant, je cherchais la signature : ce sont les noms ainsi cueillis qui m'ont porté à me demander si l'appellation de 'Paul' ne renfermait pas quelque chose de talismanique. Sans doute Pierre, Jacques, André peuvent aussi concevoir de suaves choses, mais là où nous les rencontrons une fois, 'Paul' est venu à dix reprises nous entretenir et nous délecter. Je cite mes hommes. J'ai bien une femme parmi eux, mais qui la blâmera d'avoir adopté un patronyme qui répondait à ses aspirations ?

Voici : Paul Arène, Paul d'Argenay, Paul Blouet, Paul Bureau, Paul Bert, Paul Beauregard, Paul Bonneville, Paul Beaulieu, Paul Brunot, Paul Bussy, Paul Bonnehomme, Paul Billaud, Paul de Cassagnac, Paul Courrier, Paul Giniety, Paul Gautier, Paul de Gondy, Paul Gervais, Paul Guérin, Paul Hamelle, Paul d'Iray, Paul Jove, Paul Le Franc, Paul Morin, Paul Méguin, Paul Morval, Paul Collin, Paul de Cazes, Paul Droulède, Paul Dumas, Paul Deschanel, Paul Féval, Paul Fagère, Paul Jamet, Paul de Cock, Paul Lardon, Paul Marguerite, Paul Moreau, Paul Masson, Paul Calmet, Paul Combes, Paul Dupuy, Paul Delair, Paul Descombes, Paul Fabre, Paul de Rousiers, Paul Klant, Paul Reclus, Paul Rouget, Paul Sabatier, Paul Saint-Victor, Paul Saunière, Paul Vassili, Paul Velley, Paul Régner, Paul Richter, Paul Scaron, Paul Stappier, Paul Schillot, Paul Veray, Paul Verlaque, Paul Perret.

"Si je voulais remonter un peu, je trouverais Paul Pellisson, tout à ses 'Réflexions' et à son araignée. En m'éloignant, je rencontre Paul, le silencieux, poète et historien. Et enfin, Paul de Tarse, sur la route de Damas, qui, une fois converti, fut le plus intrépide des défenseurs du christianisme.

"Je reste avec mon saint Patron, 'Paul D...'

Mon correspondant en oubliant, je pourrais, au fil de la mémoire, ajouter à sa liste : Paul Nadar, Paul Passy, Paul Foucher, Paul Klotz, Paul Parfait, Paul Laurencin, Paul Gamory, Paul Becque, Paul Abri, Paul Strauss, Paul Bonnetain, Paul Avenel, Paul Delalain, Paul Thouvenin, Paul Courcy, Paul Aubin, Paul Meunier, Paul Babilon, Paul Maurice, Paul Prévoist, Paul Bon, Paul Rouart, Paul Eudel, Paul Meyer, Paul Manty, Paul Langlé, Paul Guillaume, Paul Fresnay, Paul Laurent, Paul Duché, Paul Dvès, Paul Chauvot, Paul Bartel, Paul Carle, Paul Destrem, Paul Morisson, Paul Heuzé, Paul Doumer, Paul Cosseret, Paul Coffinières, Paul Bertnay, Paul Cassard, Paul Gers, Paul Constantin, Paul Milliet, Paul Du-

pré, Paul Desjardins, Paul Gognant, Paul Dégony, Paul Roustau, Paul Lessourd. Et bien d'autres dont les noms ne viennent pas sous ma plume. Mais je n'aurai garde d'oublier la fameuse Saule Minck. Ce serait impardonnable.

Et maintenant, que prouve cette abondance de Paul dans la littérature et dans le journalisme ? Voilà ce que semble demander mon correspondant.

Cela ne prouve rien du tout, sinon que le monosyllabisme sonore qui constitue ce prénom est très en faveur. Sans doute à cause de la facilité avec laquelle il se joint aux noms patronymiques, et de la simplicité de sa prononciation.

De nos jours, cette question des prénoms est peu compliquée, grâce à l'abondance du choix. Ce qui dirige le choix des parrains et marraines, même à leur insu, c'est l'euphonie, et les règles latentes s'imposent même aux oreilles vulgaires. On remarquera, dans les exemples que nous venons de donner, mon correspondant et moi, qu'aucun alliage du prénom et du nom ne choque l'œil, l'oreille ou l'esprit, et que l'accouplement des deux noms s'harmonise parfaitement. Ce que l'on doit éviter, ce que l'on évite avec soin au moment du baptême, c'est la rencontre des noms ou syllabes qui prêtent à l'équivoque en constituant un calembour ou en faisant sonner à l'oreille un vocable donnant lieu à un rapprochement malencontreux. Ainsi, on se garderait bien de faire les calembours ou les pataquès suivants, en adaptant les noms de famille aux prénoms de : Henri Botte, Charles Magne, Omer Michel, Adhémar About, Pierre Daille, Suzanne Aubin, Isidore Daulé, Louis Daure, Yves Rogne, Séraphin Du-mois, Lémi Doré, Martha Ricot, Alonso Bon-heur, Paul Hissou, Ovide Goussot, Catherine Hette, César Gent, Oscar Thon, Ursule Hissue, etc.

C'est cette règle de bon goût qui fait choisir des prénoms courts, éclatants, faciles et euphoniques. Paul est un de ceux-là et c'est pourquoi son emploi est si répandu. Il n'a rien de fatidique et n'est pas plus en honneur dans la littérature que dans les autres professions. C'est comme à cause de ses qualités et de sa facilité d'adaptation à tous les cas, sa fréquence peut frapper lorsqu'on le rencontre souvent chez des gens appartenant à une catégorie sociale. Mais si mon correspondant recherchait les prénoms portés par les écrivains, les peintres ou les relieurs, il trouverait également chez ces ouvriers une grosse proportion de Paul.

La conclusion à tirer, c'est que ce prénom est en faveur, voilà tout.

Henri ROULLAUD.

LETTRE DE FRANCE

Le 1er mai à Paris

Paris, 30 avril 1906

Lorsqu'on parle du 1er mai, aussitôt notre âme évoque de riants tableaux. Ce sont les lilas en fleurs embaumant les jardins, les blanches clochettes du muguet qui éclorent dans les sous-bois où les couples passent tendrement enlacés, joignant leur cantique d'amour au gazouillement des oiseaux. Le 1er mai, mais c'est le printemps vainqueur qui renaît, chassant au loin l'hiver sous sa barbe de frimas et de glaçons ; c'est le renouveau de la nature, c'est la saison des amours et des tendres idylles. Hélas ! en l'an de grâce 1906, il ne fut point question, en parlant du 1er mai, d'églogues champêtres ou de bucoliques sur la vie pastorale. Le 1er mai, cette année, épouvantait les Parisiens ; si l'on parlait du 1er mai, cela sous-entendait tout un formidable appareil de bombes, de dynamite, d'apaches, de grévistes. Le 1er mai, mais c'était le signal d'une révolution à Paris : les barricades s'érigeaient dans toutes les grandes artères de la métropole, le sang coulerait en sinistres ruisseaux dans les rues ; Paris s'écarterait des lieux de l'incendie de ses églises et de ses monuments publics.

Le Parisien, d'habitude très calme, très sceptique et plutôt gouailleur ou indifférent sur tout ce qui touche à la politique, s'est actuellement affolé : c'est une véritable panique ici. On attend en tremblant l'aube du 1er mai, à peu près comme nos ancêtres au Moyen-Âge attendaient l'an mille et la fin du monde.

Si, demain, Paris n'est pas à feu et à sang, je gagerai que certains des plus enragés pessimistes seront tout déçus. Et le 2 mai, les plus timorés se palperont avec délices pour voir si les apaches les ont réellement épargnés ! Quant à moi, je vous avouerai bien franchement que Paris ne m'aura jamais paru plus en sûreté que demain, le gouvernement affolé lui aussi un peu, a fait venir des troupes de la province. Paris a actuellement un effectif de 50,000 hommes comme garnison. Je ne connais pas personnellement messieurs les apaches, mais il faudrait qu'ils soient dénués de toute espèce d'intelligence pour tenter une révolution demain, ils se feraient massacrer sans pitié par les soldats.

Notre propriétaire n'a point eu l'heur de se faire aimer de l'ouvrier et de l'homme du peuple, on le dit dur à détendre les cordons de sa bourse et il paraît que de sourdes menaces planent au-dessus de son immeuble (c'est d'ailleurs charmant pour nous, ses locataires !). Tous les jours est-il que notre maison est gardée militairement : un piquet fait le guet dans la cour. Aussi vais-je tout à l'heure m'endormir bien tranquille, étant sûr que nos sentinelles militaires veillent à notre salut. Et dire qu'il y a des gens antimilitaristes qui disent du mal du soldat français ! Ce pauvre soldat, on le sert à toutes les sauces, et jamais il ne se plaint, faisant loyalement et héroïquement son service qu'il lui soit. Non seulement le soldat doit verser son sang et donner sa vie sur les champs de bataille pour la défense de la patrie, mais encore on lui impose de multiples corvées qu'il remplit stoïquement. Il s'agit de chasser des moines et des religieuses, vite on appelle le soldat pour faire le gendarme.

Dernièrement, pendant la grève des facteurs à Paris, on réquisitionna les troupes et on put voir les dévoués petits fantassins à la culotte rouge, circulant dans Paris, distribuant lettres, télégrammes et imprimés. Actuellement, dans les rues, on voit déambuler des groupes de soldats appelés en hâte pour rassurer le Parisien.

L'une des choses qui effrayait le plus le Parisien, c'était l'idée que le 1er mai, tous les marchands de comestibles seraient en grève, et que la faim le tuerait. Alors, tous, riches et pauvres se ruèrent chez les épiceries pour acheter des jambons et des boîtes de conserves. Ce fut une frénésie d'achats de comestibles.

ooo

Le 2 mai
C'est fini, le jour mémorable est passé et nous vivons encore ! Et de cette grande journée, il ne restera que deux noms, trouvés par

des journalistes humoristiques. "La France", dit l'un d'eux, a eu sa "Journée des Dup". Le 1er mai '06 sera connu dans l'histoire comme la Journée de la Frousse. Un autre bel esprit l'appelle la "Journée des Légumes secs", en souvenir du défilé effroyable de boîtes de conserves. Bref, tout cela peut s'intituler du nom de la comédie de Shakespeare : "Beaucoup de bruit pour rien."

LILY BUTLER

Le plus désagréable d'un refroidissement

C'est qu'il vient soudainement. Il n'est plus temps de courir chez le pharmacien, le croup se développe, les bronches sont prises de pneumonie et de tuberculose et il est trop tard.

Gardez Catarrhozone sous la main, il annihile le refroidissement instantanément. Il y a quelque chose de magique dans la façon dont il guérit catarrhe et bronchite. Catarrhozone est le meilleur remède err il guérit par voie naturelle ; il guérit, soulage et restaure permanentement. Portez un inhalateur dans votre poche, employez-le au besoin et vous ne prendrez jamais de rhumes — il est bon de se le rappeler.

En vente à la Pharmacie Gilbert, rue Saint-Georges, Saint-Jérôme.

La culture du tabac

Etablissement des plantations. — Soins à donner à la plante pendant la période de végétation.

A la veille de l'établissement des plantations de tabac il est peut-être intéressant de rappeler sommairement aux cultivateurs canadiens les dispositions au moyen desquelles ils obtiendront le plus sûrement possible les résultats qu'ils désirent.

Choix des terres. — Ce dernier est déjà fait, et il faut supposer que les terres ont déjà reçu un commencement de préparation. Il n'est pas, cependant, inutile de rappeler que les terres légères doivent spécialement être réservées pour la culture des tabacs légers : "Comstock Spanish", "Havana Seed Leaf", "Connecticut", etc, et les terres fortes pour les variétés corseées, à fort rendement en poids : "Barley", "Blue-Pyror", etc.

Les travaux de préparation doivent être entrepris le plus tôt possible au printemps et, si l'on n'a pas pu fumer à l'automne, on devra fumer dès que l'on pourra au printemps. Les engrais de fermes sont, avantageusement en fous avant l'hiver ; on peut incorporer au printemps les engrais industriels, quelques jours avant la plantation, et travailler les terres de façon à ce que l'épandage soit aussi régulier que possible.

La terre peut être préparée pour la plantation à plat ou sur billons.

On pourra avantageusement planter à plat sur les terres qui ne craignent pas l'humidité, profondes et bien drainées, la préparation de la plantation est ainsi rendue moins coûteuse ; la plantation sur billons est indispensable dans les terres humides, peu profondes, et à travers lesquelles l'écoulement des eaux se fait difficilement.

A quelles distances planter. — D'après les observations qui nous ont été faites sur les tabacs que nous avons manipulés cet hiver, nous devons conclure que les tabacs à fumer du pays sont généralement trop forts et qu'il y a lieu d'obtenir des produits plus légers. On peut arriver à ce résultat de plusieurs façons, notamment en plantant à des distances plus rapprochées ou en laissant porter à la plante un plus grand nombre de feuilles.

Certaines variétés : "Comstock Spanish", "Havana Seed Leaf", et même "Connecticut seed-leaf", appelées à entrer un jour dans la fabrication des cigares, sont particulièrement visées et il y a urgence à renoncer à l'ancien procédé de culture qui visait seulement l'obtention du poids, résultat qui, lui-même, n'était pas toujours atteint.

Nous engageons les planteurs qui cultivent ces variétés à serrer leurs distances de 1/2 pied au moins dans l'un des sens. Peut-être n'obtiendront-ils pas des feuilles tout à fait aussi développées que celles qu'ils avaient l'habitude d'obtenir, mais, au delà d'une bonne dimension marchande, il y a plus d'intérêt à avoir des tabacs fins que des tabacs grands.

Toutes les expériences comparatives faites sur des cultures condensées et des cultures espacées ont prouvé que le rendement en poids était plus grand dans le premier cas et, d'autre part, la qualité du produit était augmentée, le planteur peut facilement juger de l'avantage de la plantation serrée.

Sarclages. — Les sarclages doivent être entrepris dès que la reprise est assurée et que l'on a terminé le remplacement des manquants qui ont pu se produire, c'est-à-dire de 8 à 10 jours environ après la plantation. On doit continuer la culture du sol pendant tout le temps où les plantes, n'étant pas encore très développées, permettent le passage des animaux de travail et des appareils cultivateurs. Un intervalle de 10 jours, parfois plus, si les herbes sont rares, semble être celui que l'on doit laisser entre chacune de ces opérations.

On doit sarcler particulièrement quand, après une forte pluie, il s'est formé une croûte à la surface du sol et que l'aération de ce dernier devient difficile. Un sarclage bien effectué a également pour effet de diminuer l'évaporation et d'empêcher la dessiccation trop rapide de la couche arable.

Quand les feuilles du tabac sont devenues assez grandes, elles couvrent presque la totalité de la surface du champ et la pousse des mauvaises herbes est considérablement ralentie, sinon empêchée ; à ce moment les sarclages peuvent être suspendus.

Battage. — Dans le cas de la plantation à plat il y a un grand intérêt à effectuer le battage.

Ce travail qui doit avoir été précédé de deux sarclages et suivre le dernier d'une dizaine de jours environ, consiste à passer, avec une charue butteuse, dans les rangées de la plantation, de façon à rejeter la terre de chaque côté, contre les plantes, et à relever le niveau du sol autour de ces dernières qui se trouvent ainsi placées, en rangées régulières, sur un petit billon relativement étroit et assez relevé. Au sommet de la butte ainsi formée se trouve une partie légèrement évidée où toutes les condensations proviennent de l'humidité atmosphérique : pluie, rosée dégouttant des feuilles, viennent se rassembler, au grand bénéfice de la plante.

Avant de butter une plantation il est indispensable de passer dans chaque rangée et de débarrasser la jeune plante, qui peut avoir alors de 6 à 8 pouces de hauteur, des feuilles inférieures. Ce travail de nettoyage, ou épampement, permettra à la plante de développer, à la place des feuilles enlevées, des racines supplémentaires, ou adventives, qui contribueront

M. STANLEY BARTIN, Blaney, Mich.

Guéri de Dyspepsie par les

PILULES MORO pour les Hommes.



STANLEY MARTIN, Blaney, Mich.

Fac-Simile exact d'une boîte de Pilules Moro.



L'Étiquette est de papier blanc imprimé en bleu.

COMPAGNIE MEDICALE MORO, 1724, rue Ste-Catherine, Montréal.

"Je suis certain que les PILULES MORO sont le meilleur remède au monde pour les hommes malades. J'étais atteint de dyspepsie et de maladie de cœur depuis longtemps, les médecins ne me faisaient rien ; j'ai pris les Pilules Moro, au bout de deux semaines je me sentais mieux et après deux mois j'étais très bien. Maintenant je n'en prends plus, mais j'en garde toujours avec moi en cas de besoin."

STANLEY MARTIN, Blaney, Mich.

Le témoignage de M. Stanley Martin est une leçon pour les hommes qui sont malades et aussi un encouragement. Malgré les années de souffrances et malgré les succès d'une quantité de remèdes, il ne faut jamais désespérer si on n'a pas essayé un remède spécial, approprié à la constitution des hommes et aux maladies qui leur sont propres. M. Stanley Martin, lorsqu'il s'adressa aux Médecins de la Compagnie Médicale Moro et prit les Pilules Moro, avait une bien mauvaise santé ; il souffrait depuis des années de manque d'appétit, de mauvaise digestion, de maux de tête, de rhumatismes et de palpitations de cœur. Il s'était adressé à trois médecins mais n'en avait pas obtenu de soulagement ; aujourd'hui, grâce aux Pilules Moro, il est guéri et il est heureux de faire connaître l'efficacité de ce remède.

Les Pilules Moro sont le remède qu'il faut à tous les hommes malades ; elles sont appropriées à tous les âges et à toutes les conditions. Seules elles suffisent à fournir à la nature ce qui lui manque ; elles sont un reconstituant de tout le système ; elles donnent l'appétit, aident à la digestion, et sont sans égales pour renouveler les forces et prévenir les maladies. Les Pilules Moro guérissent aussi le mal de reins, clarifient les urines, soulagent les douleurs des voies urinaires et donnent à tous les organes une vigueur nouvelle.

Certains commerçants et médecins peu scrupuleux n'hésitent pas, lorsqu'on leur demande les PILULES MORO pour les Hommes, à recommander, dans un but intéressé, une substitution, un remède quelconque qui, disent-ils, guérit tout aussi bien que les PILULES MORO. Les hommes malades, qui veulent se guérir, doivent se méfier, car il y a de leur santé, et ainsi prévus, ils doivent exiger les PILULES MORO pour les Hommes, qui sont contenues dans des boîtes de bois, enveloppées d'une étiquette imprimée en bleu, portant le nom de la Compagnie Médicale Moro, comme la vignette ci-contre.

Si les malades ne peuvent les trouver dans leur localité, nous les prions de nous écrire directement. Nous leur enverrons sur réception du prix 50 cts pour une boîte, \$2.50 pour six boîtes.

Venez nous voir ou écrivez-nous sans crainte, si vous désirez avoir des conseils sur votre maladie, nos consultations sont tout à fait gratuites.

puissamment à rendre la végétation plus active et plus vigoureuse. Le battage a d'autre part, un effet mécanique qui est de consolider la plante ; un autre résultat de ce travail est d'extirper plus complètement encore que les sarclages, les herbes qui pouvaient exister sur le champ avant qu'il ne soit effectué. En général deux sarclages, suivi d'un battage, suffisent pratiquement pour nettoyer une plantation.

Temps convenable pour effectuer le battage. — L'opération du battage, si utile sur les plantations à plat, doit cependant être effectuée avec beaucoup de discernement. Elle ne saurait être entreprise quand la terre du champ est trop sèche ; dans ce cas le développement des racines adventives se ferait difficilement ou pas du tout, et la plante pourrait même souffrir de se trouver, sur une partie

de sa hauteur, relativement grande, en contact avec de la terre desséchée et plus ou moins chaude.

Il ne faut pas non plus butter quand le sol est détrempé ; tous les travaux de culture entrepris à ce moment ont pour effet de rendre la terre plastique, et l'aération de la jeune plante serait rendue impossible.

On peut butter avantageusement dans une terre légèrement fraîche, à peine plus sèche qu'il n'est nécessaire pour faire un bon labour.

Quelques plantes, devenues tardives, peuvent être recouvertes au moment du battage, on doit passer dans la plantation et les dégrayer.

Épampement et étiage ou étage. — L'étiage, ou étage, doit être fait le plus tôt possible, dès que la plante a formé le nombre de

feuilles voulu et que l'on peut détacher le bouton floral sans blesser les feuilles supérieures.

Avant de faire l'étiage il faut débarrasser la plante sur une hauteur de trois ou quatre pouces au-dessus du sol, des feuilles inférieures qui sont généralement perdues ou avariées avant l'époque de la cueillette et qui, dans tous les cas, ne donnent qu'un produit sans poids, à peu près sans valeur, et dépréciant les récoltes avec lesquelles il est présenté. Ce n'est qu'après ce travail, nommé épampement, que l'on peut juger du nombre de feuilles utiles que la plante est en état de conduire à maturité.

En étiage, on ne doit jamais laisser une partie de la tige dépasser l'extrémité de la plante, on doit enlever le bouton floral, autant que possible, au niveau de la dernière feuille conservée.

MAISON J.-D. FOURNELLE

La maison J.-D. Fournelle, fondée en 1881, pour faire le commerce de chaussures et de cuirs, vient d'entrer dans une nouvelle phase en s'agrandissant d'un département très bien assorti de Hards faites, Chapeaux, Chemises, corps et caleçons, cols, etc. Nos hards faites sont des mieux confectionnées de même que nos habits de tère communion ; coupe parfaite.

Chaussures, Chapeaux, Hards Faites, Cuirs.

Le département des chaussures est des mieux assortis en belles et bonnes bottines, souliers, etc. ; ; Agent local de la F.-W. Slater, "The Strider." Tous les cuirs pour les cordonniers, les selliers, ainsi que les cuirs à courroies, lanières, pour moulins, toujours en magasin. Aussi valises et sacs de voyage. Le tout à très bon marché.

121-125, Rue Labelle, SAINT-JEROME

SUNLIGHT SAVON

est également bon dans l'eau dure ou douce.

Si vous vous servez du Sunlight Savon d'après la méthode Sunlight (suivez les directions), il vous est inutile de faire bouillir ou de frotter votre linge, et dépendant vous obtiendrez de meilleurs résultats que vous pourriez obtenir en faisant bouillir ou en frottant d'après l'ancienne façon.

Comme le Sunlight Savon ne contient aucun ingrédient injurieux et est absolument pur, les tissus les plus délicats et les soies et les dentelles les plus précieuses peuvent y être lavées sans être nullement injuriées.

Lever Brothers Limited, Toronto



5c. Achetez le et suivez les directions 5c.

Votre Argent Remboursé par le marchand de qui vous achetez votre Sunlight Savon si vous avez lieu de vous en plaindre.

Nouvelles de partout

(De nos correspondants particuliers)

A nos correspondants

Nos divers correspondants sont priés de nous faire parvenir leur copie pour le mercredi soir ou le jeudi matin le plus tard. Nous comptons qu'ils voudront bien se rendre à notre demande afin d'éviter tout retard dans la publication de leur correspondance.

L'ADMINISTRATION

Saint-Eustache

13 mai 1906

— Le notaire Champagne est plus faible. Nous redoutons une issue fatale.

— M. Alcide Daout, inspecteur des garde-pêche pour les districts d'Ottawa, Terrebonne et Joliette, est à Saint-Eustache. Ce monsieur est plutôt venu voir Mme Maréchal, sa belle-mère, car il sait qu'à Saint-Eustache les lois sont rigoureusement observées.

— L'hôtel Laurin a été meublé par M. O. Clermont, de Lachute. Tout est en proportion de la bâtisse. De plus, M. O. Laurin, le propriétaire, vient de faire l'acquisition de bons chevaux et omnibus pour aller aux chars, ainsi que de chaloupes confortables qui seront à la disposition de ses pensionnaires.

— Quant à l'appréciation de la *Nation* sur nos affaires municipales, nous ne partageons pas l'idée de cette feuille. Nous ne voulons pas juger M. Lauzon, notre maire, car ses preuves sont dans le passé, et nous espérons de la *Nation* et de ses correspondants une divergence d'opinion pour l'avenir. Attendez.

— Le Plateau des Chênes, autrefois si beau par ses terrasses fleuries et ses arbres bien taillés, est abandonné, ce qui laisse beaucoup à désirer pour nous. Cependant, nous avons l'espérance qu'un des membres de la famille, M. Léopold Globensky viendra occuper ce manoir et que sa digne épouse sera une bonne châtelaine.

— M. Aurel Parent est à former un club de 60 membres payant chacun un dollar par semaine pendant 20 semaines. Cette prime donnera droit à 20 de marchandises après chaque tirage qui se fera tous les samedis. Heureux les premiers gagnants! Tous moyens pour la réclamer.

— Mme Dolbec nous est revenue après avoir passé deux mois chez sa sœur, (Mme Jameson, à Waterloo).

— Aujourd'hui, dimanche, plusieurs étrangers fréquentent nos rivages pour y faire la pêche.

Déjà plusieurs maisons sont louées pour la belle saison. On dit que le C. P. R. va nous mettre un train automobile entre Saint-Eustache et Saint-Thérèse. Le yacht de MM. Sénéchal et Queen a fait aujourd'hui son premier voyage entre l'île Limoges et le village.

— M. Emile Laurin, de la Petite Rivière, a eu la douleur de perdre son plus jeune fils. L'inhumation eut lieu vendredi dernier au milieu d'un grand concours de citoyens. Nos sympathies.

— Mme Adolphe Bélanger a donné naissance à une fille.

Nos félicitations.

— M. Calixte Roussin, marchand de fer, de Montréal, était l'hôte de MM. C. Roussin, Aurèle Parent et J.-E. Binette. Ce monsieur se propose de bâtir un chalet sur les bords du lac Des Deux-Montagnes.

— Mme Stanislas Lecavalier, mère du docteur, frappée de paralysie depuis plusieurs mois, est toujours à peu près dans le même état.

— M. Chs Bruchési, avocat, et sa femme, sont en promenade à Saint-Eustache, chez M. Alphonse Bélar.

— Les docteurs Marcell et Lecavalier se rendent tous deux, ce matin, auprès de Mme Abondus Paquette en vue de pratiquer une nouvelle opération.

Une aide pour les mères

Les Tablettes Baby's Own sont le meilleur remède du monde pour guérir les petites maladies des bébés et jeunes enfants. C'est le meilleur parce qu'il est absolument inoffensif. C'est le meilleur parce qu'il ne manque jamais de guérir. Quelques doses diminuent et guérissent la constipation, l'indigestion, la colique, la diarrhée et les fièvres ordinaires. Elles détruisent les rhumes, préviennent aussi le croup, chassent les vers et amènent une dentition sans douleurs. Il n'y a pas dans cette médecine une parcelle d'opium ou de calmants déléteries. Mme Hugh B. Denton, de Socktown, N. B. dit: "J'ai fait usage des Tablettes Baby's Own et j'ai toujours trouvé que c'était une excellente médecine." Vous pouvez avoir les Tablettes chez n'importe quel droguiste, ou on les envoie par la maille à 25 cents la boîte. The Dr. Williams' Medicine Co., Brockville, Ont.

5,000 CARTES POSTALES illustrées de toutes sortes et de tous prix viennent d'être reçues à la Librairie J.E. Prévost fils. Grande nouveauté. Choix unique. Qu'on se hâte d'aller en acheter.

Sainte-Adèle

14 mai 1906

— Dimanche dernier, un de nos braves citoyens fut emmené d'urgence. M. Jos Locas, du 5e rang, était venu à la messe, avec sa femme et ses enfants; il s'en retournait chez lui, heureux d'avoir satisfait au précepte divin, quand, à quelque distance du village, il aperçut une épaisse fumée du côté de sa maison. Il pensa à un feu de forêt. Mais quel fut son chagrin, de constater que le feu avait dévoré, sans rien épargner, une grange de 40 pieds par 35, d'une valeur de \$400 avec 20,000 pieds d'épave et de pin, et divers instruments aratoires valant près de \$200.

Comme tous les voisins étaient à l'église, rien n'a pu être sauvé. M. Locas ne peut pas voir ce qui a pu occasionner cet incendie. Il n'a pas d'ennemis ici, ce ne peut donc pas être l'œuvre d'un incendiaire.

Comme il arrive souvent, M. Locas n'était plus assuré depuis deux ans. M. Locas, dont les affaires sont très prospères, ne souffrira pas trop de ce malheur, mais c'est toujours triste de perdre tant de choses en si peu de temps. Qu'il accepte nos sympathies.

— Notre bureau de poste est maintenant installé à l'ancien hôtel Aubert, juste au centre du village.

— Le Dr W. G. Gignou est revenu d'un voyage de pêche au Lac des Grandes Baies où il était allé rejoindre M. Jos. Grignon, historiographe de ce lac. Ils sont revenus tous deux enchantés du voyage et ont fait une large part de leurs captures à leurs amis. C'est dire que la pêche fut fructueuse.

— Le lundi, 14 de ce mois, M. Jos Bélie, de Sainte-Agathe, épousait Mlle Vanier, fille de M. Frédéric Vanier, du 5e rang Morin. La cérémonie fut très imposante en ses décors et son style de goût. La mariée était charmante en un costume gris perle, et les beaux équipages ont amené plus d'un intéressé aux fenêtres. Il y eut grand-messe et musique. La noce arriva chez M. Noé Legault, qui fit les honneurs de sa maison avec sa courtoisie habituelle. Nos vœux de bonheur aux jeunes époux.

— La température n'est pas élémentaire, mais elle n'est pas plus vilaine ici que dans nos alentours, il n'en faut pas trop parler.

La sciatique vaincue

Un moyen infallible de guérir cette terrible afflication

Il n'y a qu'un moyen sûr, scientifique de guérir la sciatique, le rhumatisme, lumbago, la névralgie, les maux de tête: il faut que vous chassiez le mal de votre sang et de vos nerfs avec les Pilules Roses du Dr Williams. Les limonnes ne guérissent jamais les maladies des nerfs et du sang. Les Pilules Roses du Dr Williams vont droit à la source du mal, parce qu'elles font continuellement du sang nouveau. Par le sang elles vainquent le douloureux poison, adoucissent les nerfs, détendent les muscles et chassent toutes les souffrances. M. Thos. J. Rtsell, Walkerton, Ont. dit: "Quand j'ai commencé à prendre les Pilules Roses du Dr Williams, j'étais impotent depuis trois mois et incapable de travailler. Les tendons de ma jambe droite étaient contractés; je boitais et ne pouvais marcher qu'à l'aide d'une canne. La douleur que j'endurais était terrible. Il n'y a que ceux qui ont été affligés de la sciatique qui peuvent comprendre l'épreuve que j'endurais jour et nuit. Je pris six boîtes de Pilules Roses du Dr Williams avant d'être soulagé; mais après cela je fis du progrès tous les jours et lorsque j'eus pris quinze boîtes, toute trace de souffrance avait disparu. Je n'ai aucune hésitation à dire que les Pilules Roses du Dr Williams sont le meilleur remède du monde pour la sciatique.

Chaque dose des Pilules Roses du Dr Williams fait du sang riche, pur et régénératrice de la santé. C'est pour cela qu'elles guérissent les maux de tête et de reins, l'indigestion, les troubles du foie, l'anémie, les palpitations du cœur et toutes les maladies qui affligent uniquement les femmes. Mais assurez-vous que ce sont les pilules authentiques en exigeant le nom tout au long. "Dr Williams Pink Pills for Pale People," sur l'enveloppe de chaque boîte. Les imitations sont sans valeur et souvent dangereuses. Tous les marchands de drogues vendent ces pilules, ou bien on peut les avoir par la maille à 50 cents la boîte ou six boîtes pour \$2.50, en écrivant à The Dr. Williams' Medicine Co., Brockville, Ont.

Sainte-Marguerite

— La construction de notre couvent avance rapidement. Dans quelques semaines les fondations seront terminées.

— Les étrangers commencent à nous arriver surtout les Américains qui viennent pour la pêche. Ces derniers sont des habitués de chez M. Polydore Gauthier, qui sait si bien les recevoir, aussi reviennent-ils tous les printemps.

— Mme Radon est à faire d'importantes réparations à sa résidence. Elle a passé plusieurs jours parmi nous.

— M. Patrick Scheffer est aussi à faire d'importantes améliorations à sa propriété. Il doit faire vingt nouvelles chambres, ce qui lui fera en tout cinquante chambres. Nous espé-

rons qu'il pourra ainsi recevoir de nombreux touristes.

— Notre médecin, le Dr Hartubise, est très encouragé: beaucoup de gens de Sainte-Adèle, de Sainte-Lucie, et même de plus loin, viennent se faire soigner à Sainte-Marguerite; il est, en effet, très bon médecin, mais il a un défaut, il ne demande pas assez cher.

— MM. McLaren vont être obligés de laisser une partie de leurs billot: dans la rivière, car l'eau est très basse.

— La scierie de MM. Pénin & fils est en pleine opération depuis plusieurs semaines.

— La semaine passée, des intrus se sont permis d'ouvrir le barrage qui retient l'eau du lac Masson, appartenant à M. L. Villeneuve. On dit que l'affaire n'est pas finie.

— Notre aqueduc est gelé. Plusieurs croient qu'il le sera tout l'été, ce qui serait aussi bien, car la moitié du temps nous n'avons pas d'eau.

— Mme Patrick Scheffer, qui a été malade durant plusieurs semaines, se rétablit très vite sous les bons soins du Dr Hartubise.

— M. le recorder Poirier, de Montréal, qui possède ici une maison de campagne, est à se faire construire une très jolie baignoire.

— Plusieurs américains, qui étaient venus faire la pêche dans nos lacs, sont retournés enchantés de leur voyage, et surtout chargés de truites.

— Un nouveau magasin doit s'ouvrir dans quelques semaines. C'est M. Etienne Maillet qui en est le propriétaire.

Sainte-Rose

— Nous regrettons d'avoir à annoncer la mort d'un de nos étudiants les plus distingués. M. Gabriel Fortin, fils de l'hon. juge Fortin, vient de s'éteindre, victime de la tuberculose. Faire l'éloge de Gabriel Fortin serait chose inutile. Qu'il nous suffise de dire qu'il avait commencé un cours brillant au collège de Montréal et que ses talents le rangeaient déjà parmi nos hommes d'avenir. La mort l'a moissonné à l'aurore de la vie: il n'avait que dix-sept ans. Que de rêves non réalisés!

Nous offrons à l'hon. juge Fortin et à sa famille l'expression de notre profonde sympathie.

— Jeudi dernier, à la Cour de Circuit, à Montréal, dans la cause de Urie Brunet, boucher, contre Edo Desjardins, boulanger, jugement a été rendu en faveur du demandeur.

— M. James Robert, hôtelier de notre village, a fait subir de nombreuses réparations à ses dépendances.

Sont descendus à cet hôtel, ces jours-ci: H. Boon, R. Stephenson, C. Harbeson, J.-A. Trempe, Anselme Hoale, Montréal; E.-M. Gallant, Chicago; Mme G. Boisvert, Montréal.

— M. et Mme Longpré sont de retour d'un court voyage à Saint-Jérôme et malgré la cordiale hospitalité que lui ont donnée ses amis de la-bas, M. le registraire n'a pas eu devoir s'éloigner plus d'un jour de ses pénates.

— Mlle Anna Desjardins est allée passer une quinzaine de jours chez ses cousines à Montréal.

— Mlle Alma Nantel est en promenade chez sa sœur, à Montréal.

— Vendredi, à une heure avancée de la nuit, une vieille dame dont nous taillons le nom, a été victime d'un odieux attentat. D'après le récit de cette dernière, quelques vauriens l'auraient attaquée et transportée au-delà d'un arpent et la pauvre dame serait rendue Dieu sait où, si l'arrivée d'un certain individu n'avait mis en fuite les malfaiteurs. La pauvre dame revenait de visiter une amie malade.

Sainte-Rose devenant de plus en plus populaire, il serait d'une grande nécessité que les autorités veillent au maintien de l'ordre durant la nuit.

LA ROSE

Lac des Seize-Iles

— Sont ici en excursion de pêche: MM. D. M. Demar, Dr Stackhouse, de Lachute, Arthur Mullen, de Hudson Heights.

— M. Joseph Rodger et Mlle Mary Rodger, de Brownsburg, sont venus passer quelques jours au milieu de nous.

— M. Bailly, de Montréal, se fait bâtir une jolie maison sur les bords enchanteurs du lac des Seize-Iles.

— M. A. Sabourin, qui s'était fait casser un poignet par son cheval est maintenant en état de travailler.

— M. Guy de Montigny est à faire beaucoup de terre neuve à Montigny-les-Bois.

Le tonique de la santé

Doit être plus qu'un stimulant, il doit être aussi bien une nourriture. Il y a une nourriture qui est à la fois une nourriture et un tonique, qui aide la digestion, accélère l'assimilation, convertit la nourriture en nutrition, tonifie les nerfs, le sang, le cerveau et les os. Ce tonique est Ferrozone qui contient exactement ce dont a besoin un organisme épuisé. Ferrozone supplée l'oxygène pour fortifier le sang, le phosphore pour développer le cerveau, le fer pour durcir les muscles. Pas étonnant qu'il fasse des hommes et des femmes si vigoureux. Vous mangerez, dormirez, penserez et vous sentirez mieux avec l'usage de Ferrozone; essayez-le maintenant. 50 cents achètent une boîte de cinquante tablettes de Ferrozone enrobées de chocolat, vendues partout.

En vente à la pharmacie Gilbert, rue Saint-Georges, Saint-Jérôme.

Témoignage éloquent de Mme H. Vaillancourt, 313, rue Jeanne d'Arc, Montréal.

Le "Beau Mal" n'existerait plus, mais il n'y aurait qu'un malade et bien constitué, si toutes les femmes malades avaient immédiatement recours aux PILULES ROUGES.

Rien n'est plus propre à désemplir complètement les jeunes femmes que cette faiblesse générale, qui leur enlève tout courage et paralyse la volonté. C'est un mal aussi effrayant dans ses conséquences, que terrible à cause des ravages qu'il exerce sur l'esprit des pauvres malades. Et lorsque cette faiblesse est occasionnée par des douleurs continues, qui rongent l'organisme et sapent peu à peu jusqu'au dernier vestige de l'énergie, alors c'est un horrible supplice, et même la femme la plus courageuse ne saurait la supporter bien longtemps.

Le "beau mal" est, sans contredit, la pire des maladies pour anéantir la force et le courage de ses nombreuses victimes. L'une des premières conséquences du "beau mal" est l'extrême faiblesse, qui ajoute encore aux angoisses et aux ennuis qui forment un effrayant cortège à cette maladie, trop commune de nos jours.

Il y aurait bien lieu de s'alarmer encore davantage à la vue de tant de femmes si misérables, qui perdent, dans d'inutiles souffrances, les plus belles années de leur vie. C'est bien pénible d'entendre, dans nos villes comme dans nos campagnes, l'écho de tant de plaintes désespérées, qui disent partout à quoi sont en butte nos filles, nos femmes et nos mères! Heureusement que, pour nous consoler, nous avons maintenant l'assurance de pouvoir mettre un frein à cette vague montante, qui menace d'engloutir, ou du moins de compromettre à jamais le bonheur de la plus belle partie du genre humain.

Cette consolante perspective, nous l'envisageons avec une légitime espérance, car nous avons foi que les Pilules Rouges vont continuer l'œuvre si bien commencée de la régénération des forces physiques et mentales de la femme.

Il est à souhaiter, cependant, que les femmes se rendent une bonne fois à l'évidence des faits. Depuis des années, les Pilules Rouges ont mérité la confiance et la faveur de plusieurs milliers de malades, qu'elles ont complètement rétablies et auxquelles elles ont rendu l'espérance et le bonheur.

Les Pilules Rouges ont bien vite défroncé les remèdes autrefois si populaires et toutes les

Fac-Simile exact d'une boîte de Pilules Rouges.



L'Étiquette est de papier blanc imprimé en rouge.

COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE, 274, rue St-Denis, Montréal.

Nouvelles de Québec

(De notre correspondant particulier)

Québec, 16 mai 1906

— L'"Empress of Britain" s'est arrivé à Québec depuis dimanche. Un grand nombre de citoyens de Québec sont allés visiter ce magnifique paquebot. M. J. Hone, jr., le représentant de la compagnie propriétaire de ce magnifique vaisseau, donnait des cartes d'entrée à tous ceux qui en faisaient la demande. Déjà plusieurs québécois ont manifesté l'intention de partir pour l'Angleterre, samedi, à bord de l'"Empress of Britain". Les autorités du C. P. R. espèrent détourner de New-York, au profit de Québec, les nombreux passagers qui prennent autrefois cette direction.

— M. le Dr Albert Paquet vient d'être nommé professeur agrégé de l'Université Laval (section de la chirurgie). Le nouveau titulaire est le frère de Mgr A. Paquet, directeur du séminaire de Québec.

— Le Dr Jolicœur, coroner, a tenu une enquête, hier, sur la mort d'un enfant de 9 mois, décédé subitement dans les bras de sa mère, à l'édifice des émigrants, sur la jetée Louise. Il a été établi qu'il avait succombé à la gastro-entérite aigue. L'enfant se nommait E. Gilkowski.

— Le célèbre Hardy, surnommé le Blondin américain, est actuellement aux chutes Montmorency où il donne des représentations. Ce fameux équilibriste sur fil de fer tendu, depuis son passage au Sault-Montmorency, a accumulé toute une suite de nouveaux tours, dans lesquels il étonne tous ceux qui en sont témoins. Ces représentations se donnent près du Kent House et tous les touristes qui viennent à Québec et tous les amateurs de la vieille capitale s'y rendent en foule.

Cette année, le fil n'est pas tendu au-dessus des chutes, comme l'an passé, et cela permet à Hardy d'accomplir des tours merveilleux.

— La Société Saint-Jean-Baptiste de Limoilou, a fait l'élection de ses officiers, dont voici le résultat: Chapelain, R. P. Albert; président, E. S. Bois; vice-président, E.-F. Lavoie; Secrétaire, J. Rouleau; commissaires ordonnateurs, MM. E. Bérubé et G. Bérubé; trésorier, P. Galibois; comité des citoyens, MM. E.-P. Bérubé, A. Gonthier, A. Julien, E. Julien, et S. Gagné.

— Un comité des principaux citoyens de Québec a été formé, afin de décider des meilleurs moyens à prendre pour fêter dignement le troisième centenaire de la fondation de Québec. Ces fêtes auront lieu le 3 juillet 1908. Un comité exécutif a été formé et parmi les principaux membres on remarque: MM. Jobin, G. Tanguay, députés, Mgr Mathieu, hon. juge Chauveau, G. Garneau, maire, Mgr Gagnon, A. Gagnon, député, L.-P. Sirois, etc.

Terrebonne

— Dimanche dernier après la grand-messe, il y a eu une assemblée des franc-tenanciers de cette paroisse pour autoriser la fabrique à faire un emprunt de \$1,700, pour l'agrandissement du presbytère et pour faire quelques réparations à notre église.

— MM. P.-V. Gadbois et J.-H. Limoges, de cette ville, ont organisé, le 9 courant, un grand concours de chevaux reproducteurs qui a eu lieu à Saint-François de Sales. Malgré la mauvaise température, un grand nombre de concurrents des comtés de L'Assomption, Deux-Montagnes, Laval et Terrebonne se rendirent. M. O. Dugas, hôtelier, ne négigea rien pour donner aux visiteurs tout le confort possible.



Mme H. VAILLANCOURT, 313, rue Jeanne d'Arc, Montréal.

prescriptions charlatanesques, comme aussi les vieilles formules de nos grands-pères. C'est que les Pilules Rouges n'ont absolument rien d'imaginaire. Elles constituent un remède sérieux et scientifiquement préparé.

Les Pilules Rouges sont pour les femmes. Ces dernières en retirent infailliblement les plus grands bénéfices. Les Pilules Rouges constituent l'essence même de leur vitalité, de leur force. C'est par elles seules qu'elles s'assurent le privilège de jouir des heureuses prérogatives de leur sexe.

Vous sentez-vous faibles? Êtes-vous menacées de débilité générale? Est-ce que le "beau mal" n'exercerait pas déjà ses

premiers ravages?

Attention, pauvres femmes, avant qu'il soit trop tard, soignez-vous, oui, soignez-vous, mais faites-le sagement et avec beaucoup de prudence. C'est pour vous que les Pilules Rouges ont été préparées. Évitez les frais de médecins; ne dépensez pas inutilement votre argent pour acheter d'autres remèdes qu'il vous faudra abandonner tôt ou tard pour revenir aux Pilules Rouges, comme a dû le faire Mme H. Vaillancourt.

Voici ce que cette dame déclare:

"Durant trois ans la débilité générale et le 'beau mal' m'ont fait affreusement souffrir. J'ai consulté, à ce propos, plusieurs médecins et j'ai essayé tous les remèdes possibles. Rien n'y fit. Finalement j'ai commencé à prendre les Pilules Rouges et dès la troisième boîte je me sentis déjà soulagée. Après en avoir pris six boîtes, je discontinuai, car, à la vérité, j'étais parfaitement bien. Toutes douleurs avaient disparu et plus rien ne m'incommodait. Depuis ma guérison, ma santé s'améliore encore tous les jours et mes forces ont doublé. Seules les Pilules Rouges pouvaient agir aussi merveilleusement."

J'invite les femmes à venir me voir et je leur dirai confidentiellement tout ce dont je suis redevable aux Pilules Rouges, que je ne puis faire autrement que de leur recommander."

Dame H. VAILLANCOURT,

313, rue Jeanne d'Arc, Maisonneuve, Montréal.

Certains commerçants et médecins peu scrupuleux n'hésitent pas, lorsqu'on leur demande les Pilules Rouges, à recommander, dans un but intéressé, une substitution, un remède quelconque qui, disent-ils, guérit tout aussi bien que les Pilules Rouges de la Cie Chimique Franco-Américaine. Les malades qui veulent se guérir doivent se méfier, car il y a de leur santé, et aussi, prévenues, elles doivent exiger les Pilules Rouges de la Cie Chimique Franco-Américaine, qui sont contenues dans des boîtes de bois, renfermant 50 pilules et enveloppées d'une étiquette imprimée en rouge, portant toujours le nom de la Cie Chimique Franco-Américaine, comme la vignette ci-contre.

Si les malades ne peuvent les trouver dans leur localité, nous les prions de nous écrire directement. Nous leur enverrons sur réception du prix, 50 cts pour 1 boîte, \$2.50 pour 6 boîtes. Venez nous voir ou écrivez-nous sans crainte, si vous désirez avoir des conseils sur votre maladie, nos consultations sont toutes faites gratuites.

AMERICAINE, 274, rue St-Denis, Montréal.

Le soir, il y eut banquet. M. W. Auclair, président du concours, MM. C. Gascon et C. Ouimet, directeurs; MM. Gadbois, J.-H. Limoges, secrétaire, firent de jolis discours. Ce dernier remercia les juges et lut la liste des prix. Tous se séparèrent emportant un bon souvenir de cette fête agricole.

LISTE DES PRIX

1ère classe, chevaux légers, 3 ans, 1er prix: E. Meunier, Saint-François de Sales. 2ème classe, chevaux pesants, 3 ans, 1er prix, Emile Bélie, Saint-Eustache; 2ème prix, Roch Ouimet, Sainte-Rose. 3ème classe, chevaux canadiens enregistrés, 1er prix, N. Gadbois, Saint-Vincent de Paul; 2ème prix, E. Thouin, Repentigny. 4ème classe, chevaux légers, 4 ans et plus, 1er prix, E. Bélie, Saint-Eustache; 2ème prix, H. Moody, Terrebonne; 3ème prix, E. Labelle, Terrebonne. 5ème classe, chevaux pesants, 4 ans, 1er prix, Jos. Labelle, Sainte-Thérèse; 2ème prix, Nap. Leroux, Sainte-Monique; 3ème prix, Jos. Vanier, Saint-Faustin. 6ème classe, chevaux canadiens enregistrés, 4 ans, 1er prix, V. Gadbois, Terrebonne; 2ème prix, Ed. Debiens, Sainte-Rose; 3ème prix, A. Lachapelle, Saint-François. Prix spécial remporté par M. P.-V. Gadbois. Prix spécial offert par M. J. Charbonneau, maire de Saint-François de Sales, remporté par M. Emile Bélie, de Saint-Eustache.

— Dimanche dernier, après l'office du mois de Marie, les clercs Saint-Viateur ont donné une belle fête à leur collège à l'occasion de l'érection d'une statue de la Sainte-Vierge dans une grotte placée dans la cour du collège.

A cette fête religieuse, le Rév. Père Léveillé, C. S. V., de Joliette, donna une magnifique instruction aux personnes venues en grand nombre. La fanfare du collège exécuta plusieurs jolis morceaux.

— Beaucoup d'étrangers étaient en promenade dans notre ville dimanche dernier.

PRIX 25cts.

BAUME RHUMAL

Un excellent remède pour la guérison des rhumes, toux, bronchites, enrhumements, affections pulmonaires, etc. N'attendez pas la phtisie pulmonaire, dont une toux sèche, dépression et dessèchement de gorge sont les avant-coureurs, résiste souvent d'une négligence. Les malades trouveront le Baume Rhumal bon au goût, sans effets désagréables, soulageant et adoucissant.

TONIQUE DES POUMONS

L. R. BARIDON,

13 rue St-Jean, • • • Montréal.

CERTIFICAT DONNÉ PAR UN DES PRINCIPAUX MÉDECINS DE MONTRÉAL.

Se Vin Saint-Jehan, de M^r Hector Falon propriétaire au Guy-en-Velay (France) est reconnu par les médecins français comme un Vin Tonic et digestif de première qualité. Il a d'excellentes vertus apéritives, et je puis ajouter qu'il est un fortifiant de premier ordre.

Montréal 9 mai 1906

D^r Dr. J. J. J. J.

des Hôpitaux de Paris

313 Rachel - Montréal.

F. X. ST-CHARLES & C^{ie} Seuls Dépositaires pour le Canada 20, 41, 43 rue St-Gabriel, Montréal.

La MAISON Pierre SIMARD

EPICERIE DE GROS ET DE DETAIL

Importe directement les Vins, Liqueurs et les Epiceries

On y trouve les meilleures marques de Brandies : César Collin, Collin et Frère, Hamel, Gentibert, Guimond et fils, etc.

Grand choix de Scotch John Dewar, Kilmarnock, McArthur, Hugh McAdam & Co.

Rhum Saint-Georges, Black Joe,

Gin de Kuyper, Melchers,

ins de Port, Cherry, Clarets, etc. Tous les produits de la maison Barton et Guestier



Vin de Gingembre en caisse et au gallon.

Bel assortiment de liqueurs françaises :

Chartreuse verte et jaune, Bénédictine, Crème de menthe, Crème de cacao, Curaçao, Anisette, Maraschino, etc.

Cette maison rivalise avec avantage avec les grandes maisons de Montréal pour les prix et la qualité de ses marchandises.

Les hôteliers et le commerce en général épargnent de l'argent en faisant affaires avec cette maison. Un soin tout spécial à bien servir les clients. Tout le monde y est traité sur le même pied.

Les produits de la maison Simard sont de première qualité et sont vendus à des prix raisonnables.

Une visite est respectueusement sollicitée.

— RODEUR —

Etalon ardennais, bai cerise, hauteur 5 pieds 2 pouces, poids 1,575 lbs. Né en 1902

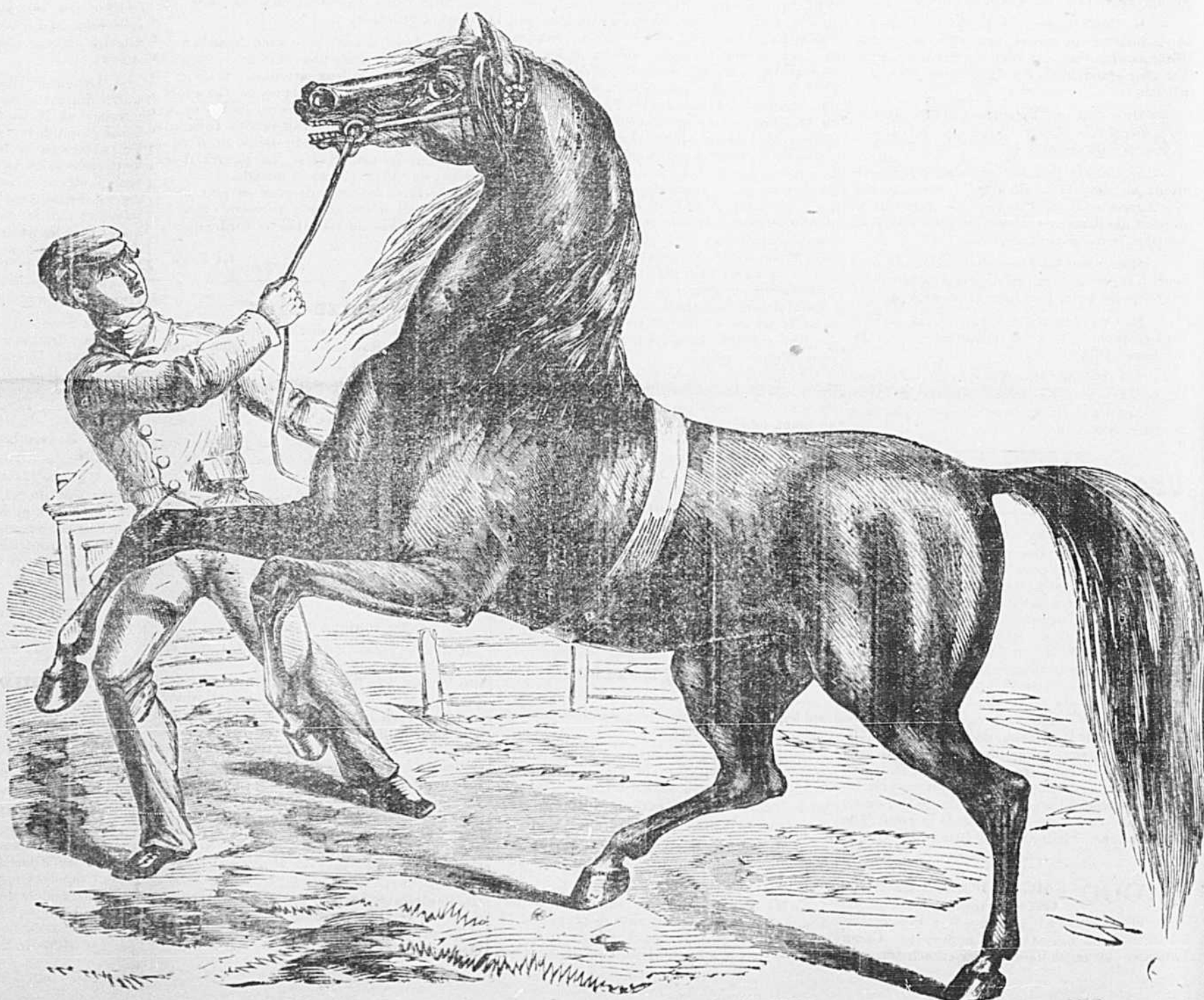
Les éleveurs de chevaux ne doivent pas oublier que cet étalon ardennais, dont M. Bruno Beaulieu est aujourd'hui le propriétaire, a été importé de Belgique par le gouvernement de Québec.

"Rodeur" est le plus beau cheval ardennais qui soit encore venu au Canada.

PRIX DE LA SALLIE, \$8.00 (garantie)

Une exposition annuelle des poulains provenant des chevaux belges importés a lieu dans chaque paroisse. Une récompense de \$25.00 est donnée par le gouvernement pour le plus beau poulain.

B. BEAULIEU, Marchand, SAINT-JEROME



Nouvelles de partout

Saint-Benoit

— M. D'Alma Lanthier est de retour d'un voyage à Montréal.

— La pluie, qui n'a cessé de tomber depuis assez longtemps, rend nos chemins de moins en moins praticables.

— Une grave question commence à agiter les esprits : va-t-on faire subir des réparations à notre église ? C'est un fait indiscutable que pour une des vieilles paroisses du comté, nées de toutes celles avoisinantes, nous figurons bien misérablement avec ces dernières. Les contribuables devraient avoir un peu plus de respect pour le temple du Seigneur. On semble, dans certains milieux, envisager désagréablement une nouvelle répartition.

— Grâce à l'initiative de l'hôtelier, M. Renaud, nous aurons de grandes courses de chevaux, cet été. Le rond doit se faire sous peu.

— M. le curé Guimond est allé prendre part aux Quarante-Heures de Saint-Placide.

Sainte-Monique

— Les travaux de la terre n'avancent pas rapidement car la pluie les a beaucoup retardés.

— Cette semaine il y a des grands messes pour les biens de la terre, recommandées par les cultivateurs de cette paroisse afin que Dieu répande ses bénédictions.

— M. F.-Xavier Brazeau est décédé, son service a eu lieu la semaine dernière.

— Le catéchisme pour les enfants de la première communion est commencé le lundi, 7 mai. Il y a 35 enfants qui suivent ce cours d'instruction religieuse.

— Melle Cécile Léonard est de retour dans sa famille, après une promenade à Lachute chez Mme Bédard, sa sœur.

SIROP DU FRED J. DEMERS

— Ce sirop ne peut être trop recommandé pour le sommeil, la dentition, contre les coliques, la diarrhée et le rhume. En vente partout. Dépôt 1387 rue St-Laurent Montréal.

Lachute

— M. Mme et Melle Miron, de Boston, étaient de passage ici dimanche, en visite chez M. Quévillon.

— M. J.-A.-E. Mayer, de Sainte-Thérèse, était ici lundi pour affaires particulières.

— Melle Florette Labelle est à Montréal, en promenade chez sa sœur, Mme Chabot.

— M. P.-A. Lafleur était de passage à Montréal, dimanche dernier.

— M. Léonidas Dallaire, fils de M. Téléphore Dallaire, marchand, a été, lundi dernier, victime d'un accident qui a failli lui coûter la vie. Il revenait avec son frère de la gare dans une voiture remplie de ballots de marchandises. Il était à l'arrière de la voiture lorsqu'en descendant la traverse du chemin de fer une boîte culbuta, l'entraînant dans sa chute. Une roue de la voiture lui passa sur la tête, mais, heureusement il ne reçut qu'une blessure au front qui n'a rien de grave.

— La coupe des billots dans les chantiers, cet hiver, a été considérable. Les drivers sont à en faire la descente sur la rivière Oust.

— M. C. Tremblay a été, ces jours derniers, faire visite à ses parents qui demeurent à Hochelaga.

— M. le Dr A.-A. Gauthier vient d'ouvrir une pharmacie sur la rue de la Fonderie. A cette pharmacie moderne le public et les dames trouveront ce qu'il y a de mieux en fait de parfums et d'articles de toilette.

Nous sommes heureux de voir le Dr Gauthier prendre sa part dans le commerce des drogues de Lachute et nous lui souhaitons plein succès. M. le Dr Gauthier est au milieu de nous depuis trois ans seulement et il a su se faire une belle clientèle et mérite l'estime de tous.

Lionel d'ARGENTHEUL.

Le comptant est une économie d'argent

Le monsieur qui a de l'argent peut faire des épargnes de beaucoup de manières

L'existence de plus d'une erreur de commerce a été démontrée lorsque l'établissement de coupe Semi-Ready a prouvé que le système de vêtements prêts à être ajustés était un progrès sur la vieille méthode des tailleurs, consistant à vendre le drap à la verge. L'idée du comptant a aussi été un facteur agréable. Vous pouvez acheter des complets Semi-Ready pour \$15.00 et ils valent autant que ceux de \$25.00 faits sur mesure, parce que, entre autres raisons, le système du comptant a aidé à la réduction du prix. Le Monsieur qui porte un complet et un pardessus Semi-Ready l'a payé comptant. Il fait par là un acte de sagesse car il sauve, pour son usage personnel, beaucoup de bon argent.

J.-D. GUAY, Agent,
Saint-Jérôme, P. Q.

AVIS PUBLIC est par le présent donné qu'une demande sera faite au bureau des Commissaires des chemins de fer du Canada, à Ottawa, à sa salle d'audience,

le jeudi, quatorzième jour de juin mil neuf cent six, pour recommander au Gouverneur en conseil la sanction d'un arrangement en vertu duquel les compagnies de chemins de fer Le Grand Nord du Canada et le Québec, New-Brunswick and Nova Scotia Railway seront amalgamées.

Z.-A. LASH,
Procureur des requérants,
Toronto, Ont., 12 avril 1906

AVIS PUBLIC est par le présent donné qu'une demande sera faite au Bureau des Commissaires des chemins de fer du Canada, à Ottawa, à sa salle d'audience,

le jeudi quatorzième jour de juin mil neuf cent six, pour recommander au Gouverneur en conseil la sanction d'un arrangement en vertu duquel les compagnies de chemins de fer Le Grand Nord du Canada et le Chateauguay and Northern seront amalgamées.

Z.-A. LASH,
Procureur des requérants,
Toronto, Ont., 12 avril 1906

Que faites-vous de votre ARGENT... ??

Avez-vous déjà considéré les avantages d'avoir un compte d'épargne à

La Banque des Marchands DU CANADA

1. Votre argent y est absolument en sûreté (voir les chiffres ci-dessous).

2. Les petits montants sont reçus en dépôt (\$1.00 en montant).

3. L'intérêt est ajouté au capital tous les 6 mois (31 mai et 30 novembre).

4. Votre argent peut être retiré en tout temps sans donner d'avis.

Capital \$ 6,000,000.00
Réserve et profits indivis 3,473,197.60
Actif 41,477,589.43

Succursale Saint-Jérôme

J.-B. DONNELLY,
Gérant.

LA BANQUE DES MARCHANDS DU CANADA (EDIFICE DE LA SUCCURSALE DE SAINT-JEROME)

Banque d'Hochelaga

BUREAU PRINCIPAL : MONTREAL

Capital payé :: \$2,000,000
Fonds réserve \$1,450,000

DIRECTEURS :

MM. F.-X. ST-CHARLES, Président
Rob. BICKERDIKE, M.P., Vice-Prés.
Hon. J. D. ROLLAND,
J. A. VAILLANCOURT,
A. TURCOTTE

Gérant Général : M. J. A. PRENDERGAST,
Gérant : C. A. GIROUX,
Inspecteur : O. E. DORAIS.

BUREAUX DE QUARTIERS :

Hochelaga ; Rue Notre-Dame Ouest ; Rue Saint-Catherine Centre ; Rue Saint-Catherine Est. Pointe Saint-Charles.

SUCCESSALES

Joliette, Louiseville, Québec, Sorel, Sherbrooke, Saint-Henri (Montréal) SAINT-JEROME, Trois-Rivières, Valleyfield, Vankleek Hill, Winnipeg (Man.) Saint-Roch de Québec, St. Boniface, Man. Sainte-Martine

Fait des encaissements à l'étranger et dans toutes les parties du Canada. Emet des chèques et des lettres de crédit circulaire payables dans toutes les parties du monde.

Alloue l'intérêt deux fois par année, au taux courant, sur les dépôts.

ALEX. LEFORT, Gérant.

La Librairie St. Jérôme

Bloc Parent, :: Près du Marché,
SAINT-JEROME

Vente à Sacrifice

VOUS TROUVEREZ là tout ce qu'il vous faut : Cartes illustrées, etc. Choix considérable d'articles de fantaisie, Bijoux, Montres, etc. pour CADEAUX.

Bagues, Chaînes de montre, etc.

Tapiserie, Rideaux en toile, etc. à sacrifice d'ici au mois de mars.

Plumes-fontaine de 1ère qualité

Maisons et terres à vendre,
Maisons à louer en tout temps.

S'adresser à J. E. Parent, notaire.

Voulez-vous vous assurer
A BON MARCHÉ

dans les meilleures compagnies d'assurances contre le feu ou sur la vie, adressez-vous à J.-E. Parent, notaire.

Argent à prêter

aux corporations et sur hypothèque

J.-E. PARENT, N. P.
Saint-Jérôme, P. Q.



ALLIANCE NATIONALE, C. O. F. R. TREMBLAY

MARCHAND-TAILLEUR
Ancien magasin de la pharmacie Gilbert,
150, RUE SAINT-GEORGES,
SAINT-JEROME, P. Q.

ASSORTIMENT DE

Tweeds les plus nouveaux,
Chapeaux et Fourrures
OUVRAGE GARANTI

J.-E. Leduc

Marchand-Tailleur
30, rue Sainte-Anne, Bloc B. Beaulieu
SAINT-JEROME, P. Q.

Stock considérable de TWEEDS

variés et de tous les prix.
M. Leduc, qui est tailleur à Saint-Jérôme depuis dix ans, compte sur l'encouragement du public.

Ouvrage fait avec soin et garanti.

Chs. Therrien

Plombier, Couvreur, Ferblantier

S'occupe de l'installation des appareils de chauffage à air chaud ou à eau chaude, des machines à gaz acétylène,
Exécute tous les travaux de plombier et de couvreur.

Rue Labelle, Saint-Jérôme

BEAUX CADEAUX

Pour les Fêtes.

Venez voir mon bel assortiment de
Montres, Bagues, Bijoux,
Argenterie, Lunettes, Objets
de fantaisie, etc.

Tout est nouveau et de première qualité. N'achetez pas sans venir me voir. Je vendrai à des prix très réduits.

J.-A. LEGAULT,

Bijoutier moderne, et
Opticien diplômé.
153, rue Saint-Georges, SAINT-JEROME

R. Guenette Fils & Co

MANUFACTURIERS
Portes, Chassis, Jalousies, Moulures
Bois de charpente, Bois préparé.
Tournage, etc.

Toutes commandes exécutées promptement et avec le plus grand soin.

Prix modérés.

Chemin de la manuf. Rolland,
Téléphone 93

SAINT-JEROME

Dr Arthur Beauchamp

CHIRURGIEN - DENTISTE
Tel. Bell Est 779
28, rue Saint-Denis, près de la gare Viger,
MONTREAL

Le Dr Achille Forest, dentiste, est chez le Dr Berthiaume tous les samedis. Venez le consulter.

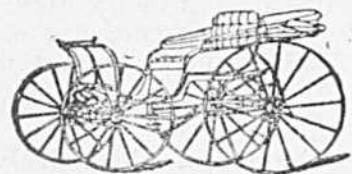
H. CONTANT

Entrepreneur Plâtrier
609, rue Berri,
MONTREAL

JOS. LECLAIR

Carrossier

320, 322, 324, rue Labelle
— SAINT-JEROME, P. Q. —



Tient toujours un bon assortiment de Voitures d'hiver et d'été. Toutes commandes exécutées sans délai, ainsi que toutes réparations.
Prix très modérés.

Hôtel du Parc Labelle

H. Beaudry & Cie.

Prop.

Liqueurs et Cigares du meilleur choix.
Pension de première classe.
Chambres confortables.
Ecuries spacieuses.

7 & 9, rue Sainte-Virginie, SAINT-JEROME

J.-B. GOUGEON

EPICERIE DE PREMIER ORDRE
GROS ET DETAIL

Stock très complet et de premier choix de

Articles d'épicerie,
Grains, Foin,
Ferrerrie,
Chaudrons,
Etc., Etc.

Huiles à machines, Peinture, Vaisselle,
Bois de chauffage.

* Prix défiant toute compétition.

36 et 41, rue Saint-Georges, Tél. 64.
SAINT-JEROME

Jos. Corbeil

Agent d'assurances
— SAINT-JEROME, P. Q. —

FEU :

ROYAL,
QUEEN,
WESTERN,
NORTHERN,
CALEDONIAN,
MANCHESTER,
PHENIX OF LONDON,
COMMERCIAL UNION,
INS. CO. OF NORTH AMERICA,
LONDON AND LANCASHIRE,
LIVERPOOL AND LONDON AND GLOBE,
North British and Mercantile,
Norwich Union, Phoenix of Hartford,
British America — Atlas

VIE : The Standard Life Assurance Company.

Guarantee Accident Plate Glass.

Chemin de fer le Grand Nord du Canada ...

DEPART DES TRAINS COMME SUIT :

A partir du 20 mai

6 00 a. m. Sur semaine, pour New-Glasgow, Joliette, L'Assomption, Montréal, Shawinigan, Grand-Mère et Québec.

11 35 a. m. pour Lachute, Hawkesbury et G. T. R.

6 20 p. m. pour New-Glasgow et Joliette.

LES TRAINS ARRIVENT A ST-JEROME

11 05 a. m., de Joliette, etc.

6 40 p. m., de Lachute, Saint-Canut, etc.

9 00 p. m., de Montréal, Joliette, Grand-Mère, Shawinigan et Québec.

* Connection à Montfort Jet. avec le C. P. R. pour Lac des Seize Iles, etc.

C.-W. Spencer, Guy Tombs,
Gérant général. Agt. Gén. des Pass.

J. DUNNIGAN, Agent,
Saint-Jérôme.

L'AVENIR DU NORD est publié à Saint-Jérôme, P. Q., par J.-E. Prévost fils, éditeur.

S. G. LAVIOLETTE

MARCHAND DE

FERRONNERIE, PEINTURES, VERNIS, FAIENCE, POTERIE, &c



Courroies pour moulins de toutes sortes, Scies rondes, Coffres-forts, Poêles, Charbon, Horloges
Poêles en acier Oxford, Chancellor
Poêles Royal favorite.

Nous donnons avec chaque poêle vendu un certificat garantissant parfaite satisfaction.

Assortiment considérable de Montres à des prix dédiant toute compétition.

Lampes électriques de 1ère qualité à 25 cts.
Dynamite, Poudre à fusil.

S. G. Laviolette,

Coin des rues Ste-Anne et St-Georges

Nous venons de recevoir pour les fêtes un assortiment considérable de marchandises pour les fêtes : Verres coupés, Lampes, Porcelaine, etc.

La Caisse d'Economie des Cantons du Nord

Fait toutes sortes de transactions d'argent
Escompte les billets de commerce et les Billets d'encaissement

Fait toutes espèces de collections

Traites émises sur toutes les parties de l'Amérique

Traites des pays étrangers encaissées au taux le plus bas.

Intérêts alloués sur dépôts.

R. DESCHAMBAULT,
Gérant

Buanderie Saint-Jerome

PROPRIETAIRE

Tout ouvrage fait à la main.
Aucune machine ni ingrédients chimiques ne sont employés.

RIDEAUX EN DENTELLE, une spécialité.

PRIX MODERES

Geo. Lepage

En face du marché, SAINT-JEROME, P. Q.

A.-M. VIGNEAU

Horloger Bijoutier

Réparations de Montres, Pendules, Bijoux de toutes sortes.

JONCS DE MARIAGE, une spécialité

175, rue Saint-Georges, en face du marché
SAINT-JEROME, P. Q.

J.-M. DORION, agent général pour la Union Assurance Society, — (A. D. 1714) actif \$23,500,000, dépôt au Canada \$425,000, pour garantir les pertes causées par le feu, est à Saint-Jérôme toutes les semaines.

Les Annales Politiques et Littéraires

Revue donnant chaque semaine 16 pages de lecture des plus variées et un supplément illustré. — François Coppée, Jules Claretie, Jules Lemaitre, la Baronne Staffe et plusieurs autres écrivains distingués en sont les collaborateurs assidus.

Abonnements : (texte seul) un an, \$1.50, six mois .80 ; (texte et supplément) un an, \$2.50, six mois, \$1.30. 15, rue Saint-Georges, Paris

LES QUESTIONS ACTUELLES

Revue documentaire paraissant tous les samedis, publie :

Lettres et allocutions du Souverain Pontife, Actes des Congrégations romaines ; Lois et décrets du gouvernement français ; Jurisprudence ; Principaux documents, articles et discours ; Variétés.

Cette revue forme 5 volumes par an.
Abonnement : \$1.40 par an.
5 rue Bayard, Paris VIII, France.

LA REVUE LATINE

Revue mensuelle de littérature comparée.
Directeur, M. EMILE FAGUET.
Abonnement, \$1.00 par année.
59 rue Monge, Paris (France)

A VIE HEUREUSE, Revue féminine illustrée.

La plus belle revue du genre, publiée par la Librairie Hachette & Co, à Paris.
Abonnement à l'étranger : \$1.80 par an
S'adresser à Paris ou au bureau de l'Avenir du Nord.

Le Siècle

—

LE SIECLE, sous la direction politique de M. J.-L. DE LANESSAN, ancien ministre de la marine, député de Lyon, compte parmi ses collaborateurs politiques :

MM. Raoul Allier ; Pierre Baudin, ancien ministre, député de l'Ain ; Henri Brisson, président de la Chambre des députés ; F. Buisson, député de la Seine ; Joseph Caillaux, député, ancien ministre des finances ; A. Decrais, ancien ministre, sénateur de la Gironde ; F. Dubief, député de Saône-et-Loire ; Ch. Dumont, député du Jura ; Garreau-Dombasle ; Yves Guyot, ancien ministre ; Louis Juttet ; Louis Mill, député du Pas de Calais ; A. Massé, député de la Nièvre ; Frédéric Passy, de l'Institut ; Frank Puaux ; G. Thomson, député de l'Algérie ; etc., etc.

Le SIECLE publie tous les jours un article de M. J. Cornély.

Dans son feuilleton quotidien de 2e page, le SIECLE donne des études de MM. A. Henri Becker, docteur en lettres ; Dr Batin, ancien professeur à l'école de médecine de Clermont ; Dautailly, docteur en sciences, ancien professeur à la Faculté des sciences de Lyon ; Henry Eon, Albert Le Roy, docteur en lettres ; Camille Le Senne ; Marcelin Pellet, ministre plénipotentiaire ; Albert Réville, professeur au Collège de France ; Paul Robiquet, docteur en lettres ; etc.

..Meunier & Rolland..

MANUFACTURIERS

Portes et Chassis,

Jalousies, Moulures

Bois de charpente, Bois préparé, Tournage
Découpage, etc.

Toutes sortes de travaux faits promptement et à des prix modérés.

MEUNIER & ROLLAND

Ancienne manufacture Limoges, près du moulin à farine de M. Maille, SAINT-JEROME

HOTEL VICTORIA

E. LANGLOIS, PROPRIETAIRE.

Saint-Jérôme, P. Q.

Liqueurs et Cigars de choix.
Repas bien préparés et bien servis.
L'hôtel Victoria est bien aménagé pour les commis-voyageurs.
All improvements for travellers.

HOTEL BEAULIEU

Le plus grand hôtel de la ville.
Grande véranda.

Le mieux organisé pour banquets.

Tél. Bell 37, -- B. P. 41